

BMS : Les pluies continueront d'affecter le nord du pays jusqu'à demain

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter les wilayas du nord du pays jusqu'à demain, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 23 janvier 2019 - 16 Djoumada Al-Oula - N° 2120 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 06h19 Dohr : 13h00
Asr : 15h44 Maghreb : 18h08 Isha : 19h31

MÉTÉO		
Alger	: 14°	08°
Oran	: 15°	11°
Annaba	: 12°	07°
Béjaïa	: 13°	08°
Tamanrasset	: 18°	02°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-RUSSIE

Serguei Lavrov effectue à partir d'aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie

P. 24

PRIORITÉS DE PARTENARIAT
ALGÉRIE-UE :

Un programme d'appui prévu avant la fin 2019

P. 5

ALGÉRIE-PALESTINE

M. Kaouane réaffirme la volonté de traduire à travers les médias "toute la noblesse du combat des Palestiniens"

P. 5

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DE DAVOS :

Messahel met en exergue les efforts de l'Algérie pour la stabilité régionale

Il partage l'expérience algérienne réussie en matière de réconciliation nationale

Le ministre des AE, a mis en exergue hier à Davos-Klosters (Suisse) les efforts de l'Algérie pour la stabilité régionale, notamment en direction de son voisinage immédiat en faveur du règlement pacifique des conflits et crises dont souffrent certains des pays de ce même voisinage.

P.p 6-7

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

32 lettres d'intention de candidature déposées au ministère de l'Intérieur (bilan provisoire)

P. 3

INDUSTRIE

Le ministère de l'Industrie disposé à étudier les solutions permettant de faire baisser les coûts de production de micro-ordinateurs

P. 4

ARMÉE

L'ANP réunira "tous les facteurs de la stabilité et de la sécurité" en vue de l'élection présidentielle

P. 3

SANTÉ

ADOLESCENCE

Obésité et dépression souvent liées

P. p 12-13

FOOTBALL

VIOLENCE DANS LES STADES: Les clubs obligés d'installer un comité de supporters

Les clubs des deux Ligues professionnelles sont dans l'obligation d'installer un comité de supporters dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades, selon une correspondance adressée par la Ligue de football professionnel (LFP) à l'ensemble des pensionnaires des L1 et 2.

P. 22

SELON L'ONS

L'inflation moyenne annuelle à 4,3% jusqu'à décembre 2018

P. 4

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache contenant des munitions de guerre découverte à Tamanrasset

P. 3

CE MATIN À SIDI MOUSSA Réunion LFP- présidents de clubs

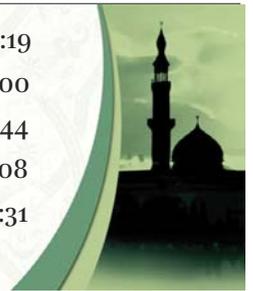
La Ligue de football professionnel LFP tiendra ce matin à 10h30 au centre technique de Sidi Moussa, une réunion de travail avec les présidents de clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition. Lors de cette rencontre qui a figuré dans le programme de la LFP les deux parties vont débattre divers sujets notamment relatifs aux conditions du déroulement de la compétition, précise la LFP sur son site officiel. La présence des présidents des clubs professionnels est indispensable, insiste la LFP.



Horaire des prières

Mercredi 16 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:19
Dohr	13:00
Asr	15:44
Maghreb	18:08
Isha	19:31



SOLIDARITÉ NATIONALE Présentation du bilan de l'exercice 2018...



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 10h, au siège de son département ministériel. Durant cette rencontre, la ministre exposera le bilan de l'exercice 2018, les plans de travail et les nouveaux programmes de l'Agence de développement social (ADS) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) pour l'année 2019.

...Mme Eddalia à El-Bayadh

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, entamera cet après-midi, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'El Bayadh.

LE 26 JANVIER À L'HÔTEL SHERATON (ALGER) 4^e édition des «Algerian olympic and sports awards»

Le Comité olympique et sportif algérien (COA), samedi 26 janvier à 18h30 à l'hôtel Sheraton (Club des Pins, Alger), la 4^e édition des «Algerian olympic and sports awards» pour récompenser les meilleures performances sportives de l'année 2018. La cérémonie de remise des trophées se déroulera en présence des représentants de la famille



du mouvement sportif algérien, des personnalités du monde politique et économique et des représentants de la presse nationale et étrangère.

MOUDJAHIDINE Zitouni demain à Bouira

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera jeudi 24 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira.



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHIDINE Conférence sur : «Les condamnés à mort de Serkadji»

Sous le patronage du ministère du moudjahidine et dans le cadre du 195^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahidine, organise ce matin à partir de 10h, une rencontre qui portera sur les condamnés à mort sous le thème «Le couloir de la mort, la prison de Serkadji».

LE 1ER FÉVRIER À L'OPÉRA D'ALGER «Retour à la nouba» avec Farid Khodja

L'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise vendredi 1^{er} février à partir de 19h30, un concert intitulé «Nouzha, retour à la nouba», animé par Farid Khodja.



Météo



	Max	Min
Alger	14°	08°
Oran	15°	11°
Annaba	12°	07°
Béjaïa	13°	08°
Tamanrasset	18°	02°

LI AMNIKOU Des consignes de sécurité pour la conduite par mauvais temps

L'émission radio «Li Amnikoum», animée par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain jeudi 24 janvier à partir de 16h, à la présentation de consignes de sécurité au profit des usagers de la route pour faire face aux intempéries et aux changements climatiques.

UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGARA DE BOUMERDÈS Journées de clôture du projet COFFEE



L'université M'hamed-Bougara de Boumerdès abrite, aujourd'hui et demain, les travaux de la réunion de clôture du projet de Co-construction d'une offre de formation à finalité d'employabilité élevée «COFFEE», financé par le programme Erasmus+ Capacity Building, pour une durée de 3 ans. L'objectif du projet COFFEE qui a été lancé en Octobre 2015 et porté par l'université de Montpellier, est de permettre aux jeunes diplômés algériens de trouver un emploi en adaptant les formations aux besoins du secteur socio-économique. Les objectifs de ce projet coïncident avec les orientations définies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le projet COFFEE arrive à sa fin, avec la création dans neuf universités algériennes, dix-sept Licences professionnalisantes à forte employabilité, en deux vagues différentes, (sept en 2017 et dix en 2018). Après 03 ans d'activités, l'équipe du projet COFFEE se réunit aujourd'hui et demain afin de présenter le bilan des actions réalisées dans le cadre de ce projet : discuter les accomplissements et partager ce qui a été appris, mais surtout léguer le flambeau aux autres universités algériennes, de s'emparer de ces modèles; pour préparer avec les partenaires du monde socio-économique d'autres formations à venir dans le cadre de la pérennisation du projet.

MÉTÉO Les pluies continueront d'affecter le nord du pays jusqu'à jeudi



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter les wilayas du nord du pays jusqu'à jeudi, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont : Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbas, Mascara et Saïda, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité du bulletin. Les wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaïa, Jijel et Skikda sont également concernées par ce BMS avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 40 mm, précise la même source.

CE MATIN À SIDI MOUSSA Ouverture du 2^e Salon des agrumes d'Alger

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Mohamed Alioui, procédera ce matin à partir de 9h30, au niveau de la maison de jeunes de Sidi Mousa, à l'inauguration de la 2^e édition du Salon des agrumes de la wilaya d'Alger placé sous le thème «Les agrumes, valorisation et perspectives».

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA BACHIR-MENTOURI Rencontre avec l'écrivain et poète «Soumaya Mobarek»

Dans le cadre de son programme intitulé «Les mercredis du verbe», l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h30, au niveau de la bibliothèque multimédia Bachir-Mentouri, une rencontre animée par l'écrivain et poète Soumaya Mobarek autour de ses deux livres «Confession d'la née de l'écume» et «Aphrodite's confession».



ARMÉE L'ANP réunira «tous les facteurs de la stabilité et de la sécurité» en vue de l'élection présidentielle (Gaïd Salah)

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent hier sur la disponibilité de l'ANP à réunir «tous les facteurs de la stabilité et de la sécurité» sur l'ensemble du territoire national afin de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir et leur droit de vote lors de l'élection présidentielle du 18 avril prochain.

A la veille de l'élection présidentielle prévue le 18 avril prochain, le général de Corps d'armée a mis l'accent, lors d'une visite de travail et d'inspection à la 1ère Région militaire, sur «la disponibilité de l'ANP et son état-major prêt à réunir toujours tous les facteurs de la stabilité et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national afin de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir et leur droit de vote dans de bonnes conditions», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans ce cadre, les personnels de l'Armée nationale populaire œuvrent en force à accomplir leurs devoirs nationaux envers leur patrie, à l'image du devoir de vote aux côtés de leurs frères concitoyens selon les réglementations et les lois en vigueur, et ce, en dépit de quelques voix qui tiennent, malheureusement, à ces questions récurrentes relatives au vote des personnels de l'ANP au sein des casernes. Puis, quand ces derniers ont exercé, depuis 2004, leur droit et devoir électoral en dehors des enceintes militaires, aux côtés de leurs frères concitoyens, ces mêmes voix ont repris leurs questions dénuées de fondements», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a ajouté à ce propos qu'il «est certain que la convocation du corps électoral par Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour le rendez-vous électoral du 18 avril prochain, sera une autre opportunité de traverser laquelle l'ANP prouvera ses grandes capacités à sécuriser ce genre de grands scrutins nationaux et affirmera son extrême et permanent état-prêt pour réunir tous les facteurs de sécurité à travers l'ensemble du territoire national».

«Dans ce contexte, nous prêtres serment à faire en sorte que les prochaines élections présidentielles se dérouleront, grâce à l'aide et la volonté d'Allah Le Tout-Puissant, dans un climat de quiétude, permettant à notre peuple d'exercer son devoir national dans des conditions normales et ordinaires, à la hauteur de l'image de l'Algérie et sa place prestigieuse parmi les nations», a assuré le vice-ministre de la Défense nationale.

Par la même occasion, le général de Corps d'armée a tenu à rappeler «les missions de l'ANP, contenues clairement et explicitement dans l'article 28 de la Constitution. Des missions desquelles notre Armée ne s'éloignera jamais. Elle restera une armée régulière, organisée, professionnelle et immuablement engagée au respect de la Constitution et des lois de la République», souligne la même source.

«L'ANP réitére, avec cette démarche professionnelle, qu'elle est une armée régulière, organisée conduite par des hommes parfaitement conscients de la limite de leurs responsabilités et de l'importance, voire la vitalité des missions constitutionnelles

assignées à nos Forces armées», a-t-il fait savoir à ce propos.

«L'engagement au strict respect de la Constitution représentée, inéluctablement, la démarche effective immuable de laquelle nous ne nous éloignerons jamais, conformément à l'article 28 de la Constitution qui stipule littéralement : la consolidation et le développement du potentiel de défense de la Nation s'organisent autour de l'ANP, ce qui signifie que l'ANP est le pivot de ce potentiel de défense de la Nation, voire son noyau intrinsèque à travers lequel sont renforcées et développées les capacités de défense de la Nation», a précisé le chef d'Etat-major de l'ANP.

«De là découle le texte de la définition claire de la mission de l'Armée, l'ANP a pour mission permanente la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale». «Ainsi, la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale représentent, constitutionnellement, l'essence et le noyau de la mission de l'ANP qui est, donc, chargée d'assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, de son espace aérien et des différentes zones de son domaine maritime», a indiqué le général de Corps d'armée.

Il a ajouté que «l'Armée, conformément à ce texte constitutionnel explicite, est tenue d'exercer exclusivement dans ce cadre, autrement dit, elle se doit de respecter, strictement, la Constitution et les lois de la République». «Attachée aux principes de ce rôle crucial et fondamental, en se maintenant sur cette voie juste qui a prouvé son efficacité et son efficacité sur le terrain, et a remporté sans conteste la confiance du peuple en ses Forces armées, l'ANP continuera de gagner davantage la confiance de son peuple, et poursuivra sa quête vers davantage de réalisations de développement sur le terrain, qui ont fait d'elle une puissance dissuasive et une force redoutable, et ont rendu l'Algérie d'aujourd'hui et de demain inaccessible à ses ennemis, faisant du terrorisme dans lequel ils ont investi et qu'ils ont voulu exploiter, un commerce ruiné et un échec flagrant qui n'a aucune place en Algérie, en dépit de toutes les tentatives récurrentes entreprises par les ennemis du peuple algérien», a-t-il soutenu.

«Ces tentatives dont nous connaissons les desseins et les méthodes et que nous saurons contrecarrer et anéantir dès leurs prémices. Il est absolument inutile de tenter d'user de ce fléau ancien, car la sérénité et la stabilité de l'Algérie constituent des acquis chers que le peuple algérien a pu réaliser aux côtés de son Armée», a souligné Gaïd Salah.

Il a fait savoir que «les frontières de l'Algérie resteront à ja-

mais infranchissables et sécurisées, avec l'aide d'Allah, afin que notre peuple jouisse de cette bénédiction et demeure parfaitement avisé et conscient de la nécessité et de l'impératif de s'acquiescer d'une vigilance populaire et collective, avec laquelle le lien Armée-Nation se renforce davantage et le sens de la sécurité et les définitions de la stabilité s'ancrent de plus en plus pour en faire la fierté de l'Algérie».

Par la même occasion, le général de Corps d'armée a mis l'accent sur «l'importance des bénédictions de la sécurité et de la stabilité desquelles jouit notre pays aujourd'hui, et ce, grâce à la Charte de la paix et de la réconciliation nationale et grâce aussi aux sacrifices colossaux consentis par notre peuple aux côtés de l'ANP».

«Notre pays jouit aujourd'hui, comme je l'ai souligné à maintes occasions, des bénédictions de la sécurité et de la stabilité grâce à la Charte de la paix et de la réconciliation nationale initiée par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et plébiscitée par l'ensemble du peuple algérien, puis grâce aux sacrifices colossaux consentis par notre peuple aux côtés de l'ANP», a-t-il affirmé.

«Une sécurité pleine et une stabilité aux fondements solides qui, nous en sommes conscients, continueront à s'enraciner et à s'ancre, desquelles profitera le peuple algérien, et pour lesquelles l'ANP continuera à œuvrer, afin de sauvegarder tous les facteurs et les éléments de cet acquis inestimable qui a rendu à notre pays toute sa grandeur et sa force, et qui constitue une autre motivation pour que la jeunesse algérienne, dans toutes ses franges et ses catégories, puisse jouir d'assez de conscience pour être une force de vie et de construction», a-t-il ajouté.

«Une jeunesse qui restera attachée aux legs et au parcours des héros de la Glorieuse Révolution de Libération, et à ses mémorables et vaillants combattants, qui ont mené de grandes batailles face au colonisateur français, et ont été honorés en martyrs en pleine jeunesse, par fidélité à leur pays, sacrifiant de bon cœur ce qu'ils avaient de plus cher, au nom d'Allah Le Tout-Puissant et au service de la patrie», a fait observer le vice-ministre de la Défense nationale.

Il a ajouté que «cette jeunesse prendra le chemin de ses valeureux aïeux, puisqu'elle est imprégnée de leurs valeurs et principes et déterminée à leur faire honneur, en poursuivant leur parcours et en préservant leur héritage».

Pour lui, «le respect exprimé à l'égard de ces héros représente la gratitude qui leur revient, et la reconnaissance de leur don si cher, car ils ont été le phare qui a éclairé l'histoire de l'Algérie hier, et a tracé le chemin pour la



jeunesse de l'Algérie indépendante, pour qu'elle soit à son tour la lumière qui fait briller aujourd'hui le présent de l'Algérie et son futur, à travers les grands sacrifices consentis par les martyrs du devoir national».

«Ainsi, le sang du Chahid de la Glorieuse Révolution de Libération s'est mêlé au sang du martyr du devoir, et l'Armée de libération nationale (ALN) s'est réincarnée en l'ANP», a-t-il dit, ajoutant que «la jeunesse d'aujourd'hui ne sera pas moins patriotique que celle d'hier, et l'Algérie qui a fait naître les générations d'hier est fière de faire naître les générations d'aujourd'hui, qui porteront pour toujours leur pays dans leurs cœurs, et qui considèrent les valeurs de la citoyenneté et leurs véritables définitions comme une fusion entre les devoirs et les droits».

La visite du général de Corps d'armée à la 1ère Région militaire s'inscrit dans la dynamique de ses visites périodiques sur le terrain aux différentes Régions militaires, et «afin de multiplier les efforts de contact direct et permanent avec les personnels militaires partout où ils se trouvent».

A l'entame et après la cérémonie d'accueil à l'entrée du siège de la Région, et par fidélité aux sacrifices de nos valeureux Chouhada et Moudjahidine de la Glorieuse Révolution de Libération, il a observé un moment de recueillement sur l'âme du Chahid Si M'Hamed Bougara, dont le siège de la Région porte son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorant sa mémoire et de réciter la Fatiha du Saint Coran.

Par la suite, le général de Corps d'armée, en compagnie du général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire, a inauguré des infrastructures administratives à l'instar de la salle polyvalente, pour rencontrer, ensuite, les cadres et les personnels de la Région, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence à l'ensemble des unités de la Région. Au terme de cette rencontre, la parole a été donnée aux personnels de la Région pour exprimer leurs intérêts. Par la suite, le général de Corps d'armée a présidé une deuxième réunion avec le Commandement et l'Etat-major de la Région, les Commandants des Secteurs Opérationnels et leurs Etats-majors, ainsi que les Commandants d'unités de la Région, conclut le communiqué,

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: 49 kg de kif traité saisis à Aïn Temouchent

Une quantité de 49 kg de kif traité a été saisie à Aïn-Temouchent lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire a saisi, le 21 janvier 2019, à Aïn-Temouchent /2eRM, (49) kilogrammes de kif traité, tandis que d'autres détachements combinés ont arrêté, à Oum-El-Bouaghi /5e RM et Tlemcen/2e RM, trois (03) narcotrafiquants et ont saisi (1.284) comprimés psychotropes», a précisé la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté, à In-Guezzam et Tamanrasset/6eRM, quatre orpailleurs et ont saisi quatre groupes électrogènes, quatre marteaux piqueurs et un véhicule tout-terrain, alors qu'un autre détachement de l'ANP a arrêté à El-Oued/4e RM, deux individus et saisi deux camions chargés de 10.108 unités de différentes boissons, a ajouté la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Oran/2eRM, un organisateur d'émigration clandestine, tandis que trois immigrants clandestins ont été appréhendés à Relizane et Laghouat, a relevé la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache contenant des munitions de guerre découverte à Tamanrasset

Une cache de munitions contenant des armes de guerre dont un missile Grad, des obus de mortiers et des grenades, a été découverte lundi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 21 janvier 2019, lors d'une opération de recherche et de fouille menée à Tamanrasset en 6ème Région militaire, une cache de munitions contenant un (1) missile de type Grad BM-21 de calibre 122 mm, (6) obus de mortiers de calibre 82 mm, (6) fusées pour obus de mortiers 82 mm, (25) grenades défensives aux détonateurs, (46) balles de calibre 23 mm, (40) balles de calibre 14,5 mm, et (250) balles de calibre 12,7 mm», précise la même source. «Cette opération réitére la dynamique de résultats positifs réalisés par les forces de l'Armée nationale populaire, et dénote de leurs permanentes veilles et disponibilité, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays», conclut le communiqué du MDN.

AGRICULTURE: Installation du Conseil national interprofessionnel de la filière agrumicole pour promouvoir la production

Le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a procédé lundi à Chlef à l'installation du Conseil national interprofessionnel de la filière agrumicole visant à consacrer la coopération, la concertation et l'action commune en vue de réaliser un saut quantitatif et qualitatif dans cette ressource agricole.

L'installation du conseil s'est déroulée en marge de la 3e édition des "Journées méditerranéennes sur l'agrumiculture", organisées par l'Université de Chlef et la chambre de l'Agrumiculture de la wilaya en présence de M. Bouazghi et des différentes autorités administratives et sécuritaires de la wilaya outre les investisseurs, les agrumiculteurs de cette filière et plusieurs experts nationaux et méditerranéens en la matière.

À ce propos, le ministre a déclaré que "la filière agrumicole concerne plusieurs intervenants à savoir, les producteurs, les exportateurs ou encore les sociétés de valorisation, de transformation, de stockage et de commercialisation en plus des instances actives dans le domaine de l'assistance technique, scientifique, de stockage et de l'importation des matières premières.

Il est attendu, a-t-il dit, de ce conseil d'envoyer à la mise en place d'un cadre efficace et optimal permettant d'appuyer la dynamique de développement marquant cette filière tout en ouvrant un espace plus large pour la concertation, l'arbitrage et l'entente entre tous les acteurs de l'agrumiculture dont les associations de consommateurs. M. Bouazghi a estimé que l'agrumiculture est l'un des importants systèmes de production en Algérie qui revête une importance considérable dans la politique de développement agricole eu égard à ses avantages préférentiels vis à vis de l'économie nationale.

Selon le ministre, le programme du secteur en la matière vise la revalorisation de l'agrumiculture à travers la modernisation des moyens de production, la bonne maîtrise de la machination, l'amélioration du rendement et de la qualité de production et la promotion de la productivité dans le but de couvrir les besoins de la consommation nationale. L'Etat a entrepris d'autres mesures en vue d'encourager les producteurs d'agrumes, à savoir l'organisation de cette filière, le renforcement du réseau d'entreprise exerçant dans ce domaine, le soutien à la protection du produit national à travers les crédits et l'encadrement technique en termes de recherche, de formation et d'orientation et d'accompagnement aux agrumiculteurs sur le terrain, a fait savoir le ministre.

L'agrumiculture concerne 32 wilayas pour une superficie globale de 70.503 ha, contre 63.186 ha en 2010, ce qui témoigne des efforts consentis pour développer cette filière qui assure plus de 250.000 postes d'emploi permanents et saisonniers, a conclu le ministre.

La production globale d'agrumes (orange, clémentine et citron) pour la saison agricole de 2018 a été estimée à plus de 14 millions de quintaux, dont plus de 11 millions de quintaux d'oranges et 2,5 millions de quintaux de clémentines, et près de 800.000 quintaux de citrons. Sur un total de 32 wilayas productives d'agrumes, la wilaya de Blida vient en tête avec 4,1 millions de quintaux, suivie de Mostaganem avec 1,2 millions de quintaux, puis Tipasa avec 1,1 million de quintaux, la wilaya de Chlef étant considérée parmi les cinq wilayas pionnières dans ce domaine, a ajouté le ministre, précisant que le reste de la production agrumicole était réparti sur les 28 autres wilayas. Le ministre a rappelé, dans ce sens, les efforts constants déployés pour développer cette filière qui prend une courbe ascendante, la valeur de production des différentes variétés d'agrumes ayant atteint durant la campagne agricole 2017-2018 une hausse considérable, soit l'équivalent de 186 milliards de dinars, contre près de 82 milliards de dinars en 2010 soit plus que le double. Cette valeur représente 5% de la production nationale agricole globale, selon le ministre. La production nationale agrumicole avait dépassé les 14 millions de quintaux en 2018, contre 7 millions de quintaux en 2010, a fait savoir le ministre, ajoutant que l'objectif était d'atteindre 20 millions de quintaux dans les prochaines années. En marge de la 3e édition des "Journées méditerranéennes sur l'agrumiculture", le ministre a visité l'exposition des produits agricoles, notamment les agrumes, organisée par plusieurs producteurs nationaux venus des différentes wilayas, au cours duquel il les a exhorté à doubler la production en termes de quantité et de qualité et de s'orienter vers la valorisation, la transformation et notamment l'exportation. Le ministre a inspecté également une exploitation agricole privée sise à la commune de Oued Sly, spécialisée dans la production des oranges, où il a exprimé sa satisfaction quant aux résultats réalisés par l'exploitant, appelant à cette occasion, les cadres du ministère et les autorités locales à encourager davantage ce type d'investissement direct par les privés en vue d'augmenter la production nationale.

INDUSTRIE Le ministère de l'Industrie disposé à étudier les solutions permettant de faire baisser les coûts de production de micro-ordinateurs

Le ministère de l'Industrie et des Mines est «disposé à étudier toutes les solutions possibles pour faire baisser les coûts de production de micro-ordinateurs», a affirmé, mardi à Sétif, le premier responsable de ce département Youcef Yousfi.

Lors de l'inauguration d'une unité de fabrication de produits électroniques à l'usine Iris, dans la zone industrielle de Sétif, le ministre de l'Industrie et des Mines a lié la disponibilité de son département à «la capacité des entreprises de fabrication de ces produits à les fournir de bonne qualité et à bas prix» dans le cadre d'un projet stratégique au profit du ministère de l'Éducation nationale «qui a besoin de millions d'appareils pour les élèves des établissements du primaire et du moyen».

Le ministre a donné, à l'occasion, des instructions aux responsables de la nouvelle unité de fabrication de



téléphones et smart-phones d'établir «des stratégies pour élever le taux d'intégration, améliorer le design des produits et s'orienter vers l'ex-

portation». Au cours de la conférence de presse, animée au terme de sa visite, Youcef Yousfi a rappelé les efforts consentis par l'Etat

pour accompagner les investisseurs dans ce domaine, assurant que cet accompagnement «se fait à divers niveaux dont le financement bancaire».

Concernant l'industrie automobile, le ministre a indiqué que l'objectif visé est de parvenir à la fabrication de voitures et non pas l'assemblage, estimant que cela exige «un long temps» et «l'Algérie possède actuellement les capacités pour élever le taux d'intégration». M.Yousfi a procédé au cours de sa visite à l'inauguration, dans l'usine Iris, de deux unités de fabrication d'appareils électroniques et d'appareils électroménagers.

SELON L'ONS L'inflation moyenne annuelle à 4,3% jusqu'à décembre 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,3% jusqu'à décembre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à décembre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de janvier 2018 à décembre 2018 par rapport à la période allant de janvier 2017 à décembre 2017.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de décembre 2018 par rapport à celui du mois de novembre 2018, elle a baissé de 1%.

En terme de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont reculé de 2,6% en décembre 2018 par rapport à novembre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-5,2%). Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais a été induite, principalement, par la chute des prix de la volaille (-11,6%), des fruits (-9,4%), des légumes (-14,1%) dont la pomme de terre (-5,6%). Pour les prix des produits ali-

mentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,1%. Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont grimpé de 0,4%, tandis que ceux des services ont stagné, précise l'Office.

Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,9%, tandis que ceux des meubles et articles d'ameublement ont augmenté de 1,6%. Quant au reste des produits, leurs prix se sont caractérisés par des variations modérées.

Période allant de décembre 2016 à novembre 2017

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de novembre 2018 par rapport à celui du mois d'octobre 2018, elle a baissé de 0,5%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit un recul de 1,4% en novembre par rapport à octobre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-2,9%).

Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais a été induite, prin-

cipalement, par la chute des prix des fruits (-11%), des légumes (-10,8%) dont la pomme de terre (-4,6%).

En revanche, des hausses ont caractérisé les autres produits alimentaires, notamment la viande de poulet (+5,3%) et les œufs (+10,7%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une légère hausse de 0,2% due, particulièrement, à l'augmentation des prix du café (+1,4%). Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une variation haussière de 0,3% tandis que ceux des services ont augmenté de 0,6%, précise l'Office.

Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de l'Éducation-Culture-Loisirs ont augmenté de 1,6%.

Le groupe Produits divers a aussi observé une variation haussière de 0,6%.

Même tendance a été enregistrée par celui de la Santé-hygiène corporelle (+0,4%).

Le reste des groupes de produits s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations.

ASSISES DU TOURISME: Des mesures de gestion et d'organisation pour booster le secteur

Des mesures de gestion et d'organisation ont été préconisées, mardi à Alger, à travers les recommandations qui ont été formulées par les participants aux 3èmes assises nationales du tourisme afin de booster la dynamique de relance de ce secteur.

Au terme des travaux de ces assises, les participants ont préconisé notamment la réactivation du Fonds de promotion touristique, ainsi que la dotation des directions du tourisme et de l'artisanat au niveau local, de moyens nécessaires pour le développement d'actions de promotion de ce secteur.

Ils ont également recommandé d'engager des actions de communication et d'information visant à "améliorer l'attractivité des destinations

nationales et locales à travers un plan communication selon les normes et techniques modernes". Pour un rôle "plus conforme aux exigences de la compétition internationale", il a été recommandé de redéfinir le rôle de l'Office national du tourisme et le doter en "moyens financiers et en compétences appropriées", ainsi que le redéploiement des missions de l'Office national algérien du tourisme de sorte à ce qu'il soit "plus agressif" au plan commercial. La redynamisation du rôle du mouvement associatif, ainsi que l'implication des professionnels et du citoyen dans le développement et la protection des ressources touristiques locales, ont été également soulignées, de même que le renforcement stratégique du partenariat pu-

blic-privé dans les activités touristiques. Cette rencontre a été, en outre, sanctionnée par l'adoption de recommandations inhérentes à la création d'une "marque Algérie" qui sera déclinée au niveau local, l'intégration des critères de durabilité s'agissant des destinations nationales et régionales, la réalisation d'études de marchés sur l'offre et la demande, ainsi que la restructuration des projets touristiques en rapport avec les spécificités locales et la nature de la demande. Les animateurs de ces assises ont, d'autre part, appelé à la modernisation et à la spécialisation des formations dans les métiers du tourisme et de l'artisanat, à l'instar du management touristique, ainsi que le renforcement de la coopération entre les établisse-

ments nationaux de formation et les grandes écoles internationales. Les participants à ces assises ont, par ailleurs, préconisé le passage du concept de zones d'expansion touristiques (ZET) à celui de "destination territoriale", de même que la valorisation du potentiel touristique de chaque territoire en le traduisant en "produit touristique labellisé", tout en privilégiant "les produits éco-touristiques et éco-responsables". L'intégration des activités liées au thermalisme et au tourisme culturel a également été évoquée à la clôture de cette rencontre, au même titre que le recours aux nouvelles technologies pour encourager l'essor de ce secteur, à l'instar de la généralisation de "E-paiement".

ALGÉRIE-UE: Clôture du Programme d'appui à la gouvernance (Spring) sur des résultats satisfaisants

Le Programme d'Appui de la Gouvernance politique et économique (SPRING), concrétisé dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie-Union européenne (P3A), s'est clôturé mardi à Alger en enregistrant des résultats «satisfaisants et concrets», selon les partenaires.

«Le programme a permis la signature de neuf (9) contrats-cadre et de deux jumelages avec des résultats concrets», a indiqué le Directeur national du P3A et du Spring Djilali Lebibet.

Doté d'une contribution de l'UE de 10 millions d'euros, dont 63% ont été consommés, Spring a été lancé en décembre 2013 pour une durée de mise en œuvre opérationnelle de cinq ans, soit jusqu'à décembre 2018, a-t-il rappelé.

Le programme vise l'accompagnement de l'Algérie, et de tous les pays du voisinage méditerranéen, pour l'amélioration de la gouvernance économique et politique et le soutien au monde des médias et de la société civile.

Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce programme portent sur la lutte contre la corruption, le renforcement de la gouvernance démocratique et l'amélioration de l'accès au droit et à la justice.

Pour ce qui est du renforcement de la gouvernance économique, les actions du Spring ont axé sur l'amélioration de la gestion des finances publiques, du ciblage de la politique budgétaire et de la participation citoyenne et de la responsabilité sociétale des organisations, a rappelé M. Lebibet.

Quant au volet relatif à la communication media-transparence, les actions ont été destinées à la professionnalisation des acteurs et au perfectionnement de la qualité de l'information politique et économique.

Détaillant ces actions, l'expert homologue du programme, Hamid Fourali, a précisé que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a bénéficié d'un appui pour s'approprier des outils de la démocratie locale participative à travers la formation de ses fon-



ctionnaires, des élus locaux et des acteurs de la société civile. Ainsi, 180 agents de l'administration publique relevant de ce ministère ont été formés et un guide d'application de la démocratie locale participative a été élaboré grâce au Spring, pour un budget de 253.000 euros, selon le même expert.

L'Office central de répression de la corruption en Algérie a quant à lui profité d'un budget de 163.500 euros pour le renforcement des capacités de ces cadres et notamment ceux de la Direction des investigations.

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption a également bénéficié d'un appui pour un budget européen de près de 184.000 euros.

La Cour des comptes, l'Inspection générale des Finances, le Conseil national économique et social (CNES), l'Institut algérien de normalisation (lanor), les associations algériennes de protection des consommateurs ont également bénéficié d'appuis visant le renforcement de la gouvernance économique en Algérie.

Quant au volet de l'appui aux médias, le programme lui a consacré 263.000 euros pour la formation des enseignants de l'Ecole supérieure de Journalisme et de journalistes

de l'APS (Algérie Presse Service), à travers 12 sessions de formation ayant profité à 78 enseignants et journalistes, détaille M. Fourali.

Les journalistes de la Radio algérienne ont également bénéficié de stages et de formations pour un budget de 283.000 euros.

Le Spring a, en outre, consacré 250.000 euros pour le renforcement des capacités de communication institutionnelle des organismes bénéficiaires de ce programme.

Représentant l'ambassadeur de l'UE en Algérie, le ministre-conseiller, chef de la section politique, information et presse à la Délégation de l'Union européenne en Algérie, Stéphane Mechat, a qualifié les résultats du programme de «franc succès».

«Cela a surtout permis un échange fructueux entre l'Algérie et les experts européens.

Le travail réalisé s'est fait sur la base d'une relation gagnant-gagnant, et non pas avec l'esprit élève-enseignant.

En plus, nous gardons en tête que nous (européens) avons encore beaucoup à faire en matière de bonne gouvernance au niveau de l'UE», a confié M. Mechat.

PRIORITÉS DE PARTENARIAT ALGÉRIE-UE : Un programme d'appui prévu avant la fin 2019

Un programme européen d'appui aux «priorités de partenariat» entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) doit être lancé avant la fin de l'année en cours, a appris mardi l'APS auprès de la délégation de l'UE à Alger.

Ce programme, baptisé «Facilités d'appui aux priorités de partenariats» entre l'Algérie et l'UE sera doté d'une enveloppe financière de 15 millions d'euros, a déclaré le gestionnaire du programme d'Appui à la Gouvernance politique et économique (SPRING) au niveau de

la délégation de l'UE en Algérie, Marco Sioli.

«La décision a été prise par la commission européenne en décembre dernier.

On doit signer une convention de financement entre la délégation de l'UE en Algérie et le ministère des Affaires étrangères d'ici à la fin de l'année en cours», a-t-il précisé en marge du séminaire de clôture du Spring, organisé par le programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie-Union européenne (P3A). «Le nouveau pro-

gramme sera similaire au Spring et profitera à toutes les institutions algériennes intéressées», a-t-il ajouté.

Il a rappelé que les priorités de partenariat entre l'Algérie et l'UE avaient été conjointement identifiées en mars 2017.

Ces priorités de partenariat établissent un cadre de coopération politique renouvelée et une coopération renforcée.

Elles ont été définies d'un commun accord dans le cadre de la politique européenne de voisinage révisée et de

la stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité.

Elles portent sur le dialogue politique, la gouvernance, l'Etat de droit et la promotion des droits fondamentaux, la coopération, le développement socio-économique et les échanges commerciaux, les questions énergétiques, l'environnement et le développement durable, le dialogue stratégique et sécuritaire, la dimension humaine y compris le dialogue culturel et inter-religieux, la migration et la mobilité.

ALGÉRIE - PALESTINE M. Kaouane réaffirme la volonté de traduire à travers les médias "toute la noblesse du combat des Palestiniens"

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a réaffirmé mardi à Alger le "soutien inconditionnel" de l'Algérie au peuple palestinien et "la volonté de traduire, à travers les médias, toute la noblesse du combat des Palestiniens", indique mardi un communiqué de son ministère.

M. Kaouane qui a reçu en audience l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louaï Mohamed Taha Aïssa, a réaffirmé "le soutien inconditionnel de l'Algérie au peuple palestinien et la volonté de traduire, de la meilleure façon, à travers les médias algériens, toute la noblesse du combat que mènent les Palestiniens à Ramallah, en Cisjordanie et à Gaza pour faire valoir leur droit à un Etat palestinien libre et indépendant avec pour capitale El Qods", précise la même source.

L'audience a également permis d'évoquer la situation prévalant dans les territoires palestiniens à Ramallah, en Cisjordanie, à Gaza et à El Qods occupée et les formes de lutte pacifique multiformes que les Palestiniens mènent au quotidien, ainsi que la place actuelle de la cause palestinienne au sein de la communauté internationale, ajoute le communiqué.

De son côté, l'ambassadeur palestinien a tenu à saluer "l'engagement constant et indéfectible de l'Algérie, Etat et Nation, en faveur de la cause palestinienne", rappelant "à quel point le combat émancipateur du peuple algérien a été et demeure, pour les combattants et militants palestiniens, une source d'inspiration et un modèle de référence".

Les deux parties, à la lumière de la situation qui prévaut actuellement sur l'ensemble des territoires palestiniens, ont convenu de "mettre en œuvre les voies et les moyens, sur le plan de l'information et de la communication, afin de déjouer le complot médiatique qui tend à vouloir occulter la souffrance de tout un peuple".

ALGÉRIE - CHINE M. Kaouane évoque avec l'ambassadeur de Chine la coopération bilatérale dans le domaine de l'information et de la communication

La coopération bilatérale algéro-chinoise dans le domaine de l'information et de la communication a été évoquée lors d'un entretien lundi entre le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, et l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, indique un communiqué de ce ministère.

L'entretien a permis d'aborder "les relations historiques d'amitié, de coopération et de confiance mutuelle entre les deux pays, qui remontent à 1958, lorsque la Chine a reconnu le gouvernement provisoire de la République algérienne en 1958", souligne la même source.

Les deux parties ont évoqué également "le soutien de l'Algérie à l'entrée de la Chine au sein de l'ONU par l'action diplomatique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères".

MM. Kaouane et Lianhe "se sont félicités de l'excellence des relations politiques et de la densité de la coopération économique, portée par le partenariat stratégique global entre les deux pays, établi en 2014 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue chinois, Xi Jinping", ajoute le communiqué.

"L'excellence" des relations entre les deux pays a été encore soulignée, du fait du nouvel élan qu'induit l'adhésion de l'Algérie à l'initiative chinoise de la nouvelle route de la soie et qui offre de nouvelles opportunités de coopération entre les deux pays", a-t-on relevé. M. Kaouane a souligné, dans ce cadre, que le message adressé par le Président Bouteflika à son homologue chinois, à l'occasion de la célébration, en 2018, du 60e anniversaire des relations algéro-chinoises, est "le gage de la volonté de vivifier davantage cette relation et de renforcer le partenariat entre les deux pays".

Abordant la coopération dans le domaine de la communication, les deux parties "se sont félicitées du niveau de coopération entre les deux pays et ont convenu de la nécessité d'intensifier les expériences et les séjours et tirer profit des avancées chinoises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication au bénéfice des médias et des journalistes algériens", note la même source.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DE DAVOS : Messahel partage à Davos l'expérience algérienne réussie en matière de réconciliation nationale

Le ministre des Affaires étrangères a exposé mardi à Davos (Suisse) l'expérience algérienne réussie en matière de réconciliation nationale, relevant que la démarche de paix en Algérie «a trouvé son expression concrète dans la loi sur la concorde civile et la Charte pour la paix et la réconciliation nationale».

Dans son intervention devant le Forum de Davos, le ministre a souligné que la démarche de paix en Algérie «a trouvé son expression concrète dans la loi sur la concorde civile et la charte pour la paix et la réconciliation, toutes deux animées de valeurs chères au peuple algérien, à savoir la tolérance, la modération, le pardon, la solidarité, l'entraide, un puissant sentiment de communauté de destin et un fort attachement à l'unité et à la cohésion nationales».

Expliquant davantage, il a indiqué que la loi sur la concorde civile, proposée en 1999, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au peuple algérien, «était guidée par le souci d'ouvrir une porte de retour dans la société à toutes les personnes qui s'étaient engagées dans des groupes terroristes et s'étaient égarées du droit chemin».

«Cette loi a permis le retour dans leurs familles à des milliers de ces personnes et la préservation de milliers d'autres vies humaines», a-t-il ajouté.



Pour ce qui est de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, adoptée par référen-

dum en 2005, le Chef de la diplomatie algérienne a indiqué qu'elle a permis au pays de «renouer définitivement avec la paix, la stabilité et la sécurité en mettant en avant sa réussite totale grâce à la réunion de quatre conditions se rapportant, en premier lieu, à l'exigence de respect de la Constitution et des lois de la République par tous, partant en cela de la conviction qu'il n'y a pas d'alternative possible à la primauté du droit et au respect de l'ordre constitutionnel établi dans toute

recherche de sortie de crise via-

ble et durable». En second lieu, le ministre a souligné «la nécessité d'une solidarité agissante de l'ensemble de la communauté nationale avec toutes les victimes de la tragédie nationale, sans exception et sans distinction, seule démarche à même de répondre à l'impératif de penser à l'avenir et d'éliminer les causes possibles de rancœur, de stigmatisation sociale ou de vengeance».

Il a cité, en troisième lieu, «la reconnaissance du rôle des institutions étatiques et des ci-

toyens qui ont combattu le terrorisme, tout inscrivant leur combat dans le cadre de la loi et des obligations internationales contractées par l'Etat en matière de protection et de promotion des droits de l'homme et des libertés». En quatrième lieu, M. Messahel a rappelé «l'ouverture de la possibilité du retour au sein de la communauté nationale à ceux dont la voie s'en est écartée, un retour qui se fonde sur le repentir dans le respect de l'ordre républicain».

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE Il s'entretient à Davos-Klosters avec son homologue saoudien M. Ibrahim Al-Assaf



Le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu hier avec son homologue saoudien M. Ibrahim Al-Assaf, en marge de sa participation à la 49ème réunion annuelle du Forum Economique Mondial à Davos-Klosters (Suisse). Les deux ministres "se sont félicités de la qualité des relations algéro-saoudiennes qui connaissent une dynamique nouvelle", notamment à la faveur des résultats de la dernière visite officielle du Prince Héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense du Royaume d'Arabie Saoudite, en Algérie en décembre dernier.

Dans ce cadre, les deux ministres sont convenus de poursuivre la concertation en vue de la mise en œuvre des décisions issues de cette visite, en particulier le Haut Conseil algéro-saoudien de coordination, sous la présidence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et du Prince Héritier, pour le "renforcement de la coopération dans les domaines politique, sécuritaire, de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que les volets économique, commercial, de l'investissement, de l'énergie, de la sidérurgie, de l'éducation et de la culture".

Les deux ministres ont également procédé à "un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun notamment la situation dans le monde arabe".

A ce titre, ils ont "réitéré leur engagement à poursuivre leurs efforts pour la réforme de la Ligue des Etats arabes pour l'adapter aux défis et menaces auxquels le monde arabes est confronté".

APS

Il met en exergue les efforts de l'Algérie pour la stabilité régionale

Le ministre des Affaires étrangères, a mis en exergue hier à Davos-Klosters (Suisse) les efforts de l'Algérie pour la stabilité régionale, notamment en direction de son voisinage immédiat en faveur du règlement pacifique des conflits et crises dont souffrent certains des pays de ce même voisinage.

Intervenant sur le thème «Paix et Réconciliation» à l'occasion de la 49ème réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos-Klosters (Suisse), il a indiqué que «les valeurs de dialogue et de réconciliation auxquelles l'Algérie est très attachée, développent les capacités des peuples à l'ouverture sur les autres nations, avivent et nourrissent leur disposition à l'interaction positive avec elles, facilitent et soutiennent leur participation à la construction des solidarités et des consensus

internationaux, leur permettent de se mobiliser plus facilement autour des voies pacifiques de règlement des conflits, les incitent à réagir activement aux violations ou menaces de violations de la paix et les encouragent, sans nul doute, à contribuer, autant que faire se peut, à la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les cultures et les religions au service de la paix».

«C'est cet esprit qui nourrit et guide la position et l'action de l'Algérie en direction de son voisinage immédiat et des conflits et crises qui y persistent, que ce soit, à titre d'exemple, au Mali, en Libye, ou encore par le passé, les médiations menées dans la conclusion, en 1975, de l'accord frontalier entre l'Irak et l'Irak, la libération, en 1981, des diplomates américains détenus à Téhéran, l'accord de paix signé en 2000 entre

l'Ethiopie et l'Erythrée, ou encore la médiation dans la crise des Grands Lacs et la conclusion de l'Accord de Taïf qui a mis fin à la guerre civile au Liban», a ajouté le ministre.

Dans sa démarche pour répondre aux sollicitations et réunir les meilleures chances de succès dans ces médiations, l'Algérie s'est régulièrement imposée le strict respect de certains principes, parmi lesquels la neutralité et l'équidistance entre les protagonistes, la nécessité d'être accepté par les parties au conflit qui ont demandé la médiation, la nécessité du respect de l'unicité de la médiation et le rejet de son parasitage par d'autres initiatives parallèles ou concurrentes, l'exigence d'observer la plus grande discrétion dans la conduite de la médiation, convaincue que toute publicité est nécessairement contre-productive, travailler

pour parvenir à l'appropriation du processus de règlement du conflit et de la solution du conflit par les protagonistes eux-mêmes, et, enfin, insister sur le rejet des interférences et ingérences extérieures.

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères a lancé un appel pour «trouver des approches innovantes pour tenter de mettre fin aux conflits et crises qui emportent des vies innocentes et qui menacent souvent la paix et la stabilité régionale et internationale» en marquant «l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts et à investir dans la culture de la paix, du dialogue et de la tolérance, seule voie viable pour un monde plus sûr».

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DE DAVOS :

«La démarche de paix en Algérie a été soutenue par la mise en œuvre d'une politique globale de déradicalisation»

Le ministre des Affaires étrangères a souligné, mardi au Forum économique mondial de Davos, que la démarche de paix en Algérie a été soutenue par la mise en œuvre d'une «politique globale de déradicalisation».

Dans son intervention, il a souligné que «la démarche de paix en Algérie a été soutenue par la mise en œuvre d'une politique de déradicalisation axée sur la promotion du référent religieux national, à savoir l'Islam modéré du juste milieu, la protection des composantes de l'identité nationale -Islam, arabité et amazighité- de toute exploitation, la lutte contre le discours extrémiste et sectaire, et la lutte permanente et structurelle contre les facteurs de marginalisation, d'exclusion ou de stigmatisation politiques, économiques, culturelles, sociales ou encore contre l'injustice sociale».

Il a précisé que cette politique «a trouvé son expression concrète à travers tous les programmes et stratégies de développement menés par l'Etat dans les différents domaines d'activité et s'est faite avec l'implication des institutions publiques, des organisations citoyennes de la société civile, du secteur économique public et privé et surtout des citoyens». Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, dans ce cadre, «des résultats engrangés, grâce à cette politique, notamment le nombre insignifiant des combattants terroristes étrangers algériens». Il a également rappelé que l'Algérie «compte



aujourd'hui parmi les pays les plus sûrs et les plus stables au monde, un fait que l'institut Gallup de Washington l'a affirmé en classant l'Algérie au septième rang mondial dans ses rapports pour 2016 et 2017».

Il a également souligné que l'Algérie «consolide ces acquis par la promotion des principes et valeurs du vivre ensemble en paix, notamment à travers son initiative au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a conduit à la proclamation et pour la première fois, de la journée du 16 mai de chaque année, Journée Internationale du vivre ensemble en Paix+ (A/RES/72/130)».

Cette résolution «vient donner une nouvelle dimension à la volonté résolue de la communauté internationale de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Elle véhicule des valeurs dans lesquelles l'Algérie croit profondément et investit beaucoup».

Il s'agit de la tolérance, du respect de la différence et de la diversité, du dialogue et de la compréhension entre les hommes et les peuples», a-t-il expliqué. A ce titre, a-t-il ajouté, «mon pays a été honoré d'accueillir la cérémonie de béatification de 19 religieux chrétiens au mois de décembre dernier». «J'aimerais souligner qu'elle est première du

genre dans un pays musulman et qu'elle constitue un fort message de reconnaissance de la tolérance qui distingue l'Algérie et son peuple», a-t-il précisé. M. Messahel a ajouté que face à ces valeurs, «il est très légitime de voir dans la remarquable montée de la xénophobie et l'islamophobie, dans certaines sociétés, des facteurs qui menacent l'harmonie et la cohésion sociale et portent atteinte aux droits et à la dignité de segments entiers, facteurs que les pays touchés et la communauté internationale se doivent de combattre institutionnellement et sur le long terme».

«Le non-respect des principes cardinaux de la Charte de l'ONU fait durer les situations de crises et de conflits»

Les ministres des Affaires étrangères ont animé, hier à Davos-Klosters (Suisse), à l'occasion de la 49ème réunion annuelle du Forum économique mondial, une session intitulée «Paix et réconciliation», se focalisant sur le rôle des politiques de réconciliation dans la résolution durable des conflits.

Intervenant en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Messahel a souligné que «l'absence de solution aux conflits et crises que connaît le monde d'aujourd'hui ou le peu de progrès enregistré dans leur traitement, a souvent trait à deux limites, à savoir le non-respect ou le contournement de principes cardinaux de la Charte des Nations unies».

Il a cité notamment «l'égalité souveraine des Etats, l'exigence de respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le non recours à la force ou la menace d'usage de la force dans les relations entre Etats

et dans les relations internationales en général, et surtout le recours aux moyens pacifiques de règlement des conflits prévus par le droit international».

Dans un deuxième lieu, le ministre a cité comme raison de la persistance des conflits, «la ferme croyance dans la capacité et l'efficacité des approches reposant sur l'usage de la force pour le règlement des conflits et crises», relevant en outre, que «l'usage de la force ou la menace de recours à l'usage de la force restent malheureusement une option forte en dépit du fait que son utilisation a montré ses limites dans de nombreux conflits contemporains». «C'est dans cet esprit, a-t-il indiqué, que «dans le monde actuel globalisé, dans lequel la nature des menaces à la paix et la sécurité a beaucoup changé par rapport aux conflits armés du siècle dernier, tant dans son expression que dans ses manifestations, il est important d'accompagner cette mutation par des approches de gestion, de prise en charge et de règlement des conflits et crises innovantes et

ancrées dans les nouvelles réalités nationales et internationales». A ce titre, le ministre a ajouté que «ces nouvelles approches puisent nécessairement leur fondement dans le patrimoine universel en matière de règlement pacifique des conflits et crises, mais doivent intégrer aussi les avancées réalisées par l'humanité en matière des droits de l'homme, notamment le strict respect de la sacralité de la vie humaine en toute circonstance, la centralité de la justice et de l'égalité de traitement entre les parties au conflit, la priorisation du recours au dialogue et à la négociation, le bannissement du recours à la violence, une disposition à l'acceptation du compromis, le bannissement aussi des logiques d'exclusion et de domination, la tolérance de l'autre et de la différence qu'il porte, l'acceptation et le respect de la diversité dans ses multiples formes d'expression ainsi que le rejet de toute forme d'ostracisme, d'exclusion ou de discrimination pour quelque motif que ce soit».

Messahel expose au Forum de Davos la politique de réconciliation nationale...

Le ministre des Affaires étrangères a exposé hier au Forum économique mondial de Davos (Suisse), l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, conduite par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La session qu'il a animée sur le thème «Paix et réconciliation», a été marquée par un débat intense sur l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale. Ce débat a démontré l'intérêt accordée à l'expérience algérienne en la matière et la politique de réconciliation nationale, conduite par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en ce qu'elle a permis à l'Algérie de mettre un terme à la tragédie nationale des années quatre-vingt-dix.

Intervenant à ce sujet, il a souligné que la politique de réconciliation nationale en Algérie a permis de «refermer définitivement les plaies de la tragédie nationale qui a endeuillé son peuple durant les années quatre-vingt-dix, pour ramener la paix dans les cœurs, dans les esprits et dans les comportements de ses citoyens et des institutions nationales et pour ressouder la cohésion nationale et consacrer les efforts et les ressources nationales au seul objectif qui vaille la peine, à savoir le développement socio-économique et une dynamique constante de modernisation du pays et d'amélioration des conditions de vie de sa population».

Dans le même ordre d'idées, il a ajouté que le peuple algérien «a privilégié, à l'initiative et sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika, la sage voie de la concorde civile, de la réconciliation nationale et du vivre ensemble en paix, dans le respect par tous de l'ordre constitutionnel démocratique et républicain et dans le respect aussi des lois de la République».

«Ce choix est venu conforter, par des voies exclusivement pacifiques, la lutte que le peuple tout entier livrait, aux côtés des services de sécurité et sous l'égide de l'Armée nationale populaire, aux groupes terroristes», a ajouté le ministre.

Evoquant la politique de réconciliation nationale, il a précisé que cette démarche de paix reposait sur «des principes et règles qui s'articulent autour, notamment du respect de la volonté libre et souveraine du peuple en tant qu'unique source de légitimité, de la responsabilité première et essentielle de l'Etat dans la protection des personnes, des biens et du maintien de l'ordre, du respect par tout un chacun des exigences qu'impose la vie en commun et le vivre ensemble en paix, de l'indispensable contribution de tous à la restauration de la concorde civile et de la réconciliation, de la promotion d'un esprit de large rassemblement dans l'œuvre commune de reconstruction nationale». «Ces principes et règles prônaient aussi le respect mutuel des convictions de chacun, la compétition pacifique des idées et des programmes, la garantie des droits constitutionnels intangibles aux libertés publiques et individuelles, l'égalité de tous et de toutes devant la loi, la promotion des libertés démocratiques, l'encouragement de l'expression libre, le débat d'idées, la réhabilitation du travail et du mérite, la nécessité de la lutte contre les fléaux sociaux et contre les dérives portant atteintes aux droits du citoyen, l'exigence de trouver ensemble, entre Algériens, la solution et d'assumer solidairement notre destin collectif et de réaliser le salut national seuls sans interférence extérieure», a affirmé M. Messahel. Cette session a enregistré la participation des ministres des Affaires étrangères de Qatar et du Liban, de la ministre du Commerce extérieur et du développement de la Coopération des Pays-Bas et du Premier ministre de l'Afghanistan. Elle a été modérée par Robin Niblett, directeur de «Chatham House».

ALGÉRIE-TUNISIE : ...s'entretient à Davos avec le Chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed

Le ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu hier à Davos (Suisse) avec le chef du Gouvernement tunisien, Youssef Chahed et ce en marge de sa participation au Forum économique mondial. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement. Les deux parties ont convenu, dans ce cadre, de «poursuivre les efforts engagés par les deux pays afin de raffermir davantage les liens de coopération qui unissent les deux pays». L'entretien a également permis d'aborder la situation dans la région et en Afrique du Nord. Les consultations ont porté aussi sur la situation en Libye et les moyens de soutenir le processus de règlement conduit par l'ONU. Les deux parties ont abordé, en outre, les prochaines échéances, notamment le Sommet arabe et la réunion des ministres arabes de l'Intérieur qui se tiendront en mars prochain à Tunis. Dans ce cadre, la tenue, en marge du Sommet arabe, d'une retraite des pays du Maghreb a également été discutée.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Plus de 28 millions de dollars d'exportations en 2018

La valeur des exportations durant l'année 2018 a dépassé à Bordj Bou Arreridj 28 millions dollars, contre 12 millions dollars en 2017, indique lundi un bilan de l'inspection divisionnaire des douanes de la wilaya.

La valeur des opérations d'exportation a atteint 3,3 milliards DA, soit 28 millions dollars USA contre 1,2 milliard DA (11,1 millions dollars) l'année passée, a précisé le chef du bureau d'information et relation publique de l'inspection, Sebti Rabie. La valeur des importations a, quant à elle, été estimée pour la même période à 44 milliards DA, soit 197 millions dollars, a-t-il ajouté.

Les exportations, dont des produits électroménagers, électroniques et agricoles, ont été expédiées vers 15 pays à la faveur de facilitations, accordées aux opérateurs économiques, a expliqué M. Sebti, soulignant que la zone logistique non-portuaire de Tixter a contribué à l'évolution des échanges commerciaux avec l'étranger.

Le responsable a relevé une évolution de 200 % des déclarations douanières et containers traités avec notamment 7.814 containers en 2018 contre 3.315 en 2017, ce qui a contribué à relever les recettes du trésor public et des opérations de ventes aux enchères ayant rapporté 65,7 millions DA au Fonds commun des collectivités locales.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, il a été procédé à des saisies de boissons alcoolisées, de pétards et de portables en plus d'une affaire liée aux crimes de change, dont l'amende a été de 8 millions DA, selon la même source.

L'inspection divisionnaire de Bordj Bou Arreridj recense 28 opérateurs économiques agréés et 6 dépôts, dont 5 privés et 1 public outre le port sec de Tixter.

EL TARF : Mobilisation entre 2010 et 2016 de 221 millions de dinars pour le développement des mechtas de la bande frontalière

Un montant de 221 millions de dinars a été mobilisé entre 2010 et 2016 pour la concrétisation du programme de développement dédié aux mechtas de la bande frontalière de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, de la responsable du service extension, protection et mise en valeur des terres à la conservation locale des forêts.

Cet ambitieux programme a été consacré au profit de 47 mechtas des différentes communes de la zone frontalière a précisé à l'APS, Mme Mounia Bahroun, citant entre autre mechtas, Seliana, Lemdjez Lahmar, Statir, Mouyssia, Biir, Hammam Sidi Trad et Ledjnine.

Elle a dans ce contexte déclaré que de 215 millions de dinars de cette enveloppe financière ont été puisés du FNDR (Fonds national de développement rural) et six (6) autres millions de dinars proviennent du PSD (programme sectoriel de développement).

Les opérations achevées dans le cadre ce programme de développement concernent l'ouverture de tranchées pare-feu, l'amélioration foncière, la plantation d'arbres fruitiers et l'aménagement de sources d'eau, le forage des puits, l'utilisation de l'énergie solaire a-t-on révélé, ajoutant que quelques 15.073 riverains ont bénéficié dans le cadre de ce programme de projets d'élevage et d'apiculture essentiellement alors que 173 postes d'emplois ont été générés par certains projets hors élevage financés par ce programme.

Une série de sorties sur terrain et de débats fructueux avec les premiers concernés (élus des communes frontalières, directeurs de l'exécutif...) ont été, rappelle-t-on, organisés par le chef de l'exécutif local dans le cadre de l'élaboration d'un prochain programme appelé à promouvoir et développer la bande frontalière de cette wilaya qui recèle un riche potentiel naturel à même de lui permettre de connaître l'essor escompté, a conclu la même source.

CNAC DE CONSTANTINE: Création de 85 petites entreprises dans le secteur agricole en 2018

Au moins 85 petites entreprises spécialisées dans le domaine agricole ont été créées en 2018 dans le cadre d'un financement de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) de Constantine sur un total de 214 petites sociétés montées durant la même période par ce dispositif d'aide à l'emploi, a indiqué lundi le directeur local de la CNAC, Djameleddine Khemissi.

Précisant à l'APS que 30 petites entreprises avaient été créées durant l'année 2017 par la CNAC dont sept actives dans le domaine agricole, le même responsable a affirmé que la Caisse de Constantine accompagne les porteurs de ce genre de projets «prometteurs» à caractère économique.

Sur les 85 petites entreprises à caractère agricole financées au titre de l'exercice 2018, sept petites entreprises ont été créées par des femmes sur un total de 36 entités montées par des femmes durant cette même période, a-t-il fait savoir.

Le directeur local de la CNAC a fait part de la création de neuf petites entreprises versées dans l'élevage bovin, 10 dans l'élevage ovin, 15 petites entreprises spécialisées dans l'apiculture, 10 autres dans l'aviculture et 36 petites sociétés de production de fourrage, ajoutant que la Caisse nationale d'assurance-chômage de Constantine a participé avec des crédits sans intérêts (130 millions DA) pour financer jusqu'à 29% de la valeur globale de ces projets à caractère agricole.

Les bénéficiaires ont apporté un apport oscillant entre 1% et 2% du montant de leurs projets d'investissement et le reste a été assuré par les banques, a-t-on détaillé. Dans ce cadre, un des bénéficiaires, Noura Essardat Benkhelifa qui a créé un cabinet vétérinaire,



premier du genre dans la commune d'Ain Smara, a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'espaces spécialisés en chirurgie et analyses dans la préservation du patrimoine animal de la région. L'ensemble des petites entreprises créées par la CNAC de Constantine est versé dans le domaine de l'artisanat (125 projets), activités libres (6 projets), services avec 14 projets et six projets dans l'industrie.

Durant l'année 2018, environ 90 stagiaires et 178 porteurs de projets dont une trentaine de femmes ont été for-

més dans les méthodes de gestion des entreprises, a souligné le même responsable, faisant état également de l'organisation de session de formation au profit de 80 étudiants universitaires et diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels portant l'esprit entrepreneurial.

Depuis juin 2004 jusqu'à fin 2018, plus de 4.652 petites entreprises ont été créées par la CNAC à Constantine permettant l'ouverture de plus de 11.602 postes de travail, a rappelé le même responsable.

MÉDÉA: Plus de 26 tonnes de produits de qualité douteuse ou non conforme saisis en 2018

Plus de 26 tonnes de produits de qualité douteuse ou non conforme aux conditions sanitaires et d'hygiène ont été saisis, durant l'année 2018, par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de Médéa, a-t-on appris mardi auprès du responsable de cette structure. Il s'agit, selon le directeur du commerce, Haroun Daoudi, de produits alimentaires «impropres à la consommation

ou d'origine inconnue», mis illégalement en vente et retiré du circuit de distribution, suite aux nombreuses opérations de contrôle effectuées à travers différents points de vente légaux ou informels, a-t-il expliqué.

Le même responsable fait état, en outre, de la fermeture de pas moins de 255 commerces, au motifs d'infractions à la réglementation en matière de pratiques commerciales ou d'hygiène, alors que plus de 3578 procès

verbaux ont été dressés, durant l'exercice en question. Le montant des transactions commerciales non déclarées aux services des impôts s'est élevé, au cours de l'exercice 2018, à 260 millions de Da, selon le même responsable, qui précise que des dispositions ont été prises à l'encontre des commerçants incriminés.

Le nombre d'interventions menées, lors de l'année 2018, a progressé de l'ordre de 29%, par rapport au pré-

cédent exercice, avec un total de 38 mille interventions, dont plus de 29 mille interventions en matière uniquement de pratiques commerciales, a-t-il ajouté, assurant que l'année 2019 devrait connaître un renforcement des mesures de contrôles, notamment pour les produits subventionnés ou dont les prix sont administrés, afin de protéger le consommateur et lutter contre les pratiques spéculatives.

OUARGLA: 11 nouvelles spécialités de formation retenues par le CNEFPD pour les entreprises économiques

Onze (11) nouvelles spécialités ont été ouvertes, au titre de la saison de formation 2018/2019, par le Centre national d'enseignement et de formation professionnels à distance (CNEFPD) d'Ouargla pour les travailleurs des entreprises économiques établies dans la région, a-t-on appris lundi des responsables du Centre.

Offertes en vertu de conventions, ces spécialités, dont la durée de formation est fixée selon la nature de la filière, sont liées à la formation dans l'audiovisuel, la conduite, le gardiennage et la sécurité interne des entreprises, en vue d'adapter la nomenclature de formation avec la demande du marché local de l'emploi, a expliqué le directeur du CNEFPD, Djameleddine Zouaoui. Le centre a procédé aussi à

l'ouverture, pour renforcer la formation de base, de 18 filières de formation au profit de 50 inscrits de différentes wilayas, consistant notamment en la maîtrise des techniques de comptabilité, les assurances, l'économie, le Droit, le marketing, la gestion des ressources humaines, les systèmes informatiques et la formation de guides touristiques. Le CNEFPD entend organiser prochainement des portes ouvertes en direction du public sur les activités et spécialités de formation disponibles.

Ouvert en 1984 sous l'appellation de Centre de formation par correspondance, le Centre de formation à distance couvre les wilayas d'Ouargla, Laghouat, Tamanrasset, Ghardaïa, Illizi, El-Oued, Adrar et Djelfa.

AÏN DEFLA:**LA GENDARMERIE NATIONALE FAIT LE BILAN DE SES ACTIVITÉS
«Une baisse sensible des accidents et de la criminalité»**

Le colonel Benyoub Djamel commandant de groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla, assisté par les officiers, a tenu une conférence de presse dans l'après-midi du 21 janvier en présence des journalistes et correspondants, portant sur le bilan de l'activité annuelle 2018 relevant de ses compétences territoriales, déclarant que la wilaya d'Aïn Defla ne connaît pas une forte criminalité, par rapport aux années passées, et indiquant aux représentants de la presse que les portes du groupement leur sont ouvertes pour s'assurer de la véracité des informations qu'ils souhaitent publier.

Salim Ben

La lecture du bilan présentée d'une manière détaillée des crimes et délits de droits communs touchant les biens et les personnes ont enregistré un chiffre de 3080 affaires avec un plus de 1263 affaires par rapports à l'année 2017.

En effet, l'année 2018, a été marquée par plusieurs interventions des équipes de la gendarmerie nationale à travers l'ensemble du territoire de compétence, et ce, pour la sécurité des personnes et les biens de l'état et la lutte contre la criminalité.

Plus de 3080 interventions ont été signalées en 2018, affirme le colonel Benyoub Djamel, lors de son intervention.

2386 affaires traitées par la police économique, 160 affaires urbaines, 58 affaires environnementales, 108 affaires traitées en faveur de la santé publique, 55 cas pour la protection des consommateurs, 83 affaires concernent les bissons alcoolisées, 24 affaires ont touché la chasse anarchique, et 214 autres affaires différentes.

Par ailleurs la police judiciaire, ont arrêté 508 personnes dont 168 mises sous mandat de dépôt.

Parmi, en compte 04 affaires d'assassinat résolues, dont 04 personnes mises sous mandat de dépôt, 48 affaires concernent la drogues, dont 96 personnes impliquées.

Sur ce contexte le colonel affirme que la gendarmerie nationale a résolu 03 affaires de drogues importantes et saisi 42,11 kg de kif traité et 2080 de psychotropes et mis sous mandat dépôt 5 personnes, et 04



autres sont toujours en fuite. Les gendarmes ont traité une affaire de contrebande et 04 affaires de port d'armes, dont 08 personnes impliquées, 10 affaires de falsification, 30 affaires d'immigrations clandestines, 05 affaires de cybercriminalité et 04 crimes économiques.

Par ailleurs on signale 16 affaires d'agression sur l'autoroute, dont 03 personnes impliquées, suite à quoi 07 affaires commises par ce même réseau ont été régularisées.

Le colonel Benyoub assure que depuis le 12/05/2018 aucune agression sur l'autoroute n'a été signalée, et ce grâce aux efforts des éléments de la gendarmerie nationale.

Le colonel a affirmé que le phénomène du vol de bétail, reste le menu de certains voleurs dans cette wilaya à vocation agricole.

En ce qui concerne les opérations « coups de poing » on signale 41 opérations menées par les gendarmes et 14 autres en collaborations avec la police. Pour le volet de

la sécurité routière, les éléments de la gendarmerie nationale ont enregistré 429 accidents de circulation, avec une régression de 46 accidents, causant 91 décès et 775 personnes blessées. 4554 opérations de contrôle ont été signalées sur l'ensemble des routes de la wilaya qui ont enregistrées 15192 infractions, 25461 retraits de permis et verbalisation et 4901 cas du transport communs, soit une baisse de 23574 opérations par rapport à l'année 2017.

Ainsi, les gendarmes ont signalé 1316 cas de personnes sans casque sur leur moto, 1192 sans assurance et 491 sans permis. En ce sens plusieurs journées de campagne de sensibilisation de la prévention routière sur l'ensemble des réseaux routiers, suivie par des journées consacrées aux élèves des établissements scolaires, ont été au programme. Pour le numéro vert « 1055 » il a été signalé 4781 appels et 1773 interventions des gendarmes sur le terrain.

**DISPARITION EN MER
DU PHOTOGRAPHE DE PRESSE
KARIM BENHALIMA :
Les opérations
de recherche
se poursuivent**

Les opérations de recherche du photographe de presse du «Quotidien d'Oran», Karim Benhalima, victime d'une chute d'un rocher dimanche soir près de Mers El Kebir, alors qu'il s'adonnait à une partie de pêche, se poursuivent mardi avec le renforcement des moyens engagés, a appris l'APS du directeur de wilaya de la Protection civile.

«Douze équipes et 40 plongeurs sont engagés dans les opérations de recherche au niveau de trois zones: +Rocher de la vieille+ où s'est produit l'accident, port d'Oran et la baie d'Arzew vers laquelle convergent les courants marins», a expliqué le colonel M'hamed Mahmoudi.

Des équipes relevant des unités navales de la 2ème région militaire, à bord d'embarcations semi-rigides, sont également engagées dans cette mission de recherche, a ajouté le même responsable.

Parallèlement à ces opérations en mer, des bénévoles procèdent depuis, lundi, au ratissage des lieux du drame à la recherche d'indices indiquant le lieu de la chute du photographe.

Selon le directeur de la protection civile, «le Rocher de la vieille» est une zone dangereuse de forts courants abritant des grottes sous-marines.

La tâche des équipes de recherche sera plus difficile encore dans les prochaines heures avec la détérioration des conditions climatiques, marquées par une mer très agitée, a-t-on indiqué.

Karim Benhalima, âgé de 38 ans, est porté disparu depuis dimanche soir, après une chute d'un rocher, à Mers El Kebir.

Alertés par des amis de la victime qui se trouvaient également sur les lieux, les services de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens de recherche et de sauvetage, appuyés par des moyens humains et matériels des unités navales de la 2ème RM et d'un dispositif aérien.

**SELON LA PROTECTION CIVILE
3 décès par asphyxie
au monoxyde de carbone
en 24 heures**

Trois personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone CO émanant de chauffage dans les wilayas de Laghouat et Djelfa durant les dernières 24 heures, selon un bilan arrêté mardi par la Protection civile.

Trois personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone CO émanant de chauffage, dont 02 personnes (01 femme enceinte et 01 enfant de 04 ans) dans la commune de Hadj Mecheri (Laghouat), et une autre personne (65 ans) dans la cité Mohamed Ben Chouhane (Djelfa), a précisé la même source.

Les unités de la Protection civile ont enregistré, en 24 heures, 2797 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, est-il ajouté.

Durant la même période, plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés dont 03 mortels, faisant 03 victimes au niveau des wilayas de Mostaganem, Aïn Defla et El Tarf. Les unités de la Protection civile ont procédé à des interventions, par ailleurs, pour l'extinction de 11 incendies urbains, industriels et Divers, au niveau des wilayas de Médéa, Adrar, Alger, Mila, Bordj Bou Arreridj, Bejaia, Skikda, Boumerdes et Blida. Ces incendies ont causé la mort à un bébé à Adrar suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation au niveau de la commune de Boumediene, et à une autre personne à Mila suite à un incendie déclaré dans des locaux commerciaux à la cité Ferdhoua, commune de Sidi Merouane.

SOUK AHRAS:**Nécessité de respecter les mesures
de précaution pour protéger
le cheptel contre les épizooties**

Les éleveurs de bétail doivent impérativement respecter les mesures de précaution pour la protection du cheptel contre la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse et contenir la propagation de ces deux épizooties ayant touché ces dernières semaines plusieurs wilayas du pays, a soutenu lundi à Souk Ahras, le directeur local de la Caisse régionale de mutualité Agricole (CRMA), Mohamed-Yazid Selmaoui.

S'exprimant lors d'une rencontre de sensibilisation sur ces deux épidémies, tenue à la ferme pilote «Boumaâref Sebti» dans la commune de Taoura qui comptabilise plus de 400 têtes ovines (toutes assurées auprès de la CRMA), M. Selmaoui a appelé les éleveurs à

«prendre toutes les mesures possibles pour protéger le cheptel» d'autant plus que la CRMA, a-t-il dit, fournit à ses clients tout le matériel nécessaire au nettoyage et la désinfection des lieux d'élevage. Cette rencontre qui a enregistré la participation de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Souk Ahras, des représentants de la direction des services agricoles, de la chambre agricole et de l'Institut des sciences agronomiques et vétérinaires de l'université «Mohamed Cherif Messaïdia» a permis aux éleveurs d'apprendre à reconnaître les symptômes de ces deux maladies et d'en connaître les dangers. De son côté, l'inspecteur vétérinaire, Ahmed Meguita a révélé que depuis l'apparition le

26 décembre dernier, des premiers foyers de fièvre aphteuse et de peste des petits ruminants à Souk Ahras, que 9 foyers de fièvre aphteuse et 11 de peste des petits ruminants ont été confirmés.

Depuis cette date-là, plus de 244 têtes ovines et 9 caprines ont été décimées par ces deux maladies et ce dans les communes de Bouhouche, Lemrahna, Lahdada, Oum ladaïm, Madourech et Taoura, a-t-on noté.

S'adressant aux éleveurs, M. Meguita a souligné la nécessité de l'abatage et la destruction de toutes les bêtes contaminées, conformément à la réglementation en vigueur.

Il leur a également donné une série de conseils et d'orientations pour procéder au net-

toyage et la désinfection de leurs exploitations et éviter ainsi tout risque de propagation.

Il est à noter que le patrimoine animalier de la wilaya de Souk Ahras recense 350 000 ovins, 150 000 caprins, 90 000 bovins et 45 000 vaches laitières.

**LAGHOUAT :
Le monoxyde de carbone tue deux
personnes à Hadj-Mechri**

Deux personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone dans un domicile de la commune de Hadj-Mechri (Laghouat), a-t-on appris mardi des services de la protection civile. Les victimes, une femme de 32 ans et un enfant (4 ans), ont été trouvées mortes dans leur domicile familial, asphyxiées par le monoxyde de carbone dégagé par un appareil de chauffage, a précisé à l'APS le lieutenant Mehdi Nekmouche.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Alfou et une enquête a été déclenchée par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ces décès.

D'intenses campagnes de sensibilisations sont menées en cette période hivernale par les services de l'entreprise Sonelgaz sur les dangers d'une mauvaise utilisation du gaz.

INDONÉSIE: Un séisme puissant frappe le centre de l'Indonésie, pas d'alerte au tsunami

Un séisme d'une magnitude de 6,2 a secoué tôt hier la province de Nusa Tenggara oriental (Petites îles de la Sonde orientale) au centre de l'archipel indonésien, mais il n'y a pas de risque de tsunami, a annoncé de l'Agence de météorologie et de géophysique (BMKG).

Aucun dégât ou victime n'étaient signalés dans l'immédiat, a indiqué Aziz Sugiarso, un responsable du BMKG joint au téléphone par Xinhua.

Ce tremblement de terre survenu dix kilomètres sous le plancher océanique a été enregistré à 6h59 heure de Jakarta (23h59 GMT lundi), avec un épicentre localisé à 103 km au sud-ouest du district de Sumba Barat.

Le responsable a précisé que le séisme avait notamment été ressenti dans les villes de Tambolaka et de Waingapu, ainsi que dans la ville de Bima et le district de Sumbawa situés dans la province voisine de Nusa Tenggara occidental (Petites îles de la Sonde occidentales).

«Mais nous ne recensons pas de dégâts ou de victimes dus au séisme», a ajouté Aziz Sugiarso.

Neuf minutes après la première secousse, une réplique de magnitude de 5,2 a été enregistrée.

L'Indonésie est sujette à des séismes et des éruptions volcaniques en raison de sa présence sur la Ceinture de feu du Pacifique.

VIETNAM: 9 morts dans un accident de la circulation

Au moins neuf personnes sont mortes et 7 autres ont été blessées lundi après qu'un camion a percuté des piétons dans la province de Hai Duong, au nord du Vietnam.

Sept personnes sont mortes sur le coup, tandis que deux autres ont succombé à leurs blessures dans un hôpital local.

Trois personnes parmi les blessés sont gravement atteintes, a indiqué la police vietnamienne.

Le camion circulait sur la route nationale 5 en provenance de Hanoï lorsqu'il a heurté un groupe de fonctionnaires communaux qui revenaient au travail après avoir participé à une cérémonie d'hommage au cimetière des martyrs.

Le chauffeur, âgé de 28 ans, qui a pris la fuite après l'accident s'est rendu à la police locale et a été testé positif à la méthamphétamine.

Les accidents de la route sont une cause majeure de décès au Vietnam, tuant une personne chaque heure. Au total, 18.720 accidents de la route se sont produits en 2018, faisant 8.244 morts et près de 14.800 blessés, selon le Comité national de la sécurité routière.

Plus tôt ce mois-ci, quatre personnes sont mortes et 16 autres ont été blessées dans la province méridionale de Long An après qu'un camion a percuté plusieurs véhicules.

Le chauffeur du camion a été sous l'emprise d'alcool et d'héroïne.

ETATS-UNIS: Une personne tuée par balle dans un centre commercial de Chicago

Une personne a été tuée et une autre légèrement blessée dans une fusillade survenue en début de soirée dans un centre commercial à Orland Park dans la banlieue de Chicago, a indiqué la police citée par des médias. Selon la chaîne ABC, un jeune homme de 20 ans touché à la poitrine a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Une autre personne, qui n'a été qu'éraflée par une balle, a aussi été hospitalisée.

Le centre commercial Orland Square a été évacué et la police est à la recherche de l'auteur présumé de la fusillade qui est toujours en fuite.

OLÉODUC AU MEXIQUE: La justice enquête sur de possibles négligences des autorités

La justice mexicaine a lancé une enquête pour déterminer les causes de l'explosion d'un oléoduc dans le centre du pays qui a fait 89 morts, sans écarter de possibles négligences de la part des autorités.

Le parquet général cherche notamment à déterminer si la perforation de l'oléoduc, qui a précédé l'explosion meurtrière, est le fait de bandes criminelles ou s'il elle a été provoquée par des habitants qui agissaient à titre individuel, ont indiqué lundi des fonctionnaires de cette institution lors d'une conférence de presse.

Selon le procureur Alejandro Gertz, l'hypothèse d'une possible négligence des autorités responsables de l'oléoduc «est une question fondamentale».

«La chronologie des faits doit être absolument claire et précise, pour cela nous allons faire appel à toutes les autorités qui sont intervenues pour qu'elles témoignent dans le cadre de l'enquête», a-t-il ajouté.

Des fonctionnaires du ministère de la Défense, des policiers, des employés de l'entreprise pétrolière publique Pemex, ainsi que des fonctionnaires du gouvernement et du ministère public de l'État de Hidalgo, où s'est produite la tragédie, seront interrogés.

L'oléoduc a été percé vendredi par des inconnus, qui ont fait jaillir un véritable geyser d'essence, selon des images diffusées par les médias locaux.

Cette fuite a attiré quelque 700 habitants de Tlahuelilpan -- une localité située à 120 km au nord de Mexico



-- parmi lesquels des familles entières, qui sont venues recueillir de l'essence avec des bidons et ont été surpris par l'explosion qui a déclenché une énorme boule de feu.

Dimanche, le gouvernement a présenté une chronologie de la tragédie montrant que presque quatre heures se sont écoulées entre la détection de la fuite clandestine et la suspension de la distribution de carburant à travers l'oléoduc.

Le procureur a également déclaré que l'assassinat en janvier de trois chefs de bandes qui volaient du carburant à Hidalgo est un élément qui ne peut être écarté dans le cadre de l'enquête. Le ministre de la Santé,

Jorge Alcocer, a revu une nouvelle fois à la hausse lundi le bilan du drame qui s'établit désormais à 89 morts et 55 blessés.

Les premières cérémonies d'obsèques ont eu lieu dès dimanche, tandis que des familles étaient toujours à la recherche de proches disparus.

L'identification des corps pourrait prendre plusieurs semaines.

Cette tragédie est survenue au moment où le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, en fonction depuis le 1er décembre, a lancé une stratégie nationale contre le vol de carburant, un fléau qui a fait perdre quelque 3 milliards de dollars en 2017 à l'Etat mexicain.

Le bilan passe à 91 morts

Le bilan de l'explosion survenue vendredi au niveau d'un oléoduc perforé par des voleurs de carburants à Tlahuelilpan, dans le centre du Mexique, est passé à 91 morts, a annoncé lundi le gouverneur de l'Etat, Omar Fayad. Selon Omar Fayad, cité par des médias locaux, 52 blessés étaient pris en charge au niveau d'une dizaine d'hôpitaux des Etats d'Hidalgo et de Mexico, ainsi qu'à Mexico, la capitale du pays, se disant «déterminé» à sauver des vies, à retrouver les corps et à soutenir la lutte menée par le gouvernement fédéral contre le vol de carburant. Un précédent bilan annoncé lundi par le ministre de la Santé, Jorge Alcocer, faisait état de 89 morts. L'explosion de l'oléoduc, suivie d'un incendie, s'est produite dans le quar-

tier de San Primitivo à Tlahuelilpan au moment où quelque 800 personnes dont des familles entières, étaient venues recueillir de l'essence avec des bidons et ont été surpris par l'explosion qui a déclenché une énorme boule de feu. La justice mexicaine a lancé une enquête pour déterminer les causes de l'explosion de oléoduc, sans écarter de possibles «négligences» de la part des autorités.

Cette tragédie est survenue au moment où le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, en fonction depuis le 1er décembre dernier, a lancé une stratégie nationale contre le vol de carburant, un fléau qui a fait perdre quelque 3 milliards de dollars en 2017 à l'Etat mexicain.

SOUDAN: Manifestation de médecins à Khartoum après la mort d'un confrère

Près de 150 médecins ont organisé lundi un rassemblement silencieux devant un hôpital de la capitale soudanaise Khartoum pour protester contre la mort d'un confrère tué la semaine dernière lors d'une manifestation antigouvernementale, ont rapporté les médias.

Depuis le 19 décembre, la vague de contestation au Soudan a fait 26 morts, dont deux membres des forces de sécurité, selon un bilan officiel. La contestation a été déclenchée mi-décembre par une hausse des prix du pain et des médicaments, dans ce pays en plein marasme économique. Les manifestations se sont ensuite transformées en rassemblements quasi-quotidiens appelant au départ du président Omar el-Béchir. Un comité de médecins membre de



l'Association des professionnels soudanais, un groupe en première ligne de la contestation, avait annoncé la mort d'un médecin le 17 janvier lors de heurts entre des manifestants et la police dans le quartier Buri, dans l'est de Khartoum.

Lundi, les médecins, certains revêtant leurs blouses blanches, se sont rassemblés devant l'hôpital Ahmed al-Gassib, où tra-

vaillait leur confrère tué.

Ils ont brandi des pancartes sur lesquelles étaient écrits des slogans comme: «Nous sommes tous Babikir» (du nom du docteur tué) et «Tuer un médecin c'est tuer la nation». Vendredi dernier, Sarah Jackson, directrice adjointe d'Amnesty pour l'Afrique de l'Est, avait dénoncé le fait que «les forces de sécurité soudanaises continuent d'utiliser

la force létale contre des manifestants et contre des médecins». Mais le président Béchir a nié ces accusations et affirmé dimanche que le médecin mort jeudi avait été tué par quelqu'un qui se trouvait «parmi les manifestants». Des manifestations nocturnes sont prévues par l'Association des professionnels soudanais dans la capitale et à Omdourman, la ville jumelle de Khartoum, mardi et dans d'autres villes du pays jeudi. Amputé des trois quarts de ses réserves de pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, le pays est confronté à une inflation de près de 70% par an. Plusieurs villes souffrent de pénuries de pain et de carburant, tandis que le prix de la nourriture et des médicaments a plus que doublé.

POUR MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS RÉFUGIÉS ET MIGRANTS L'UNICEF appelle les pays européens à adopter une approche régionale

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a exhorté lundi les gouvernements européens à convenir d'une approche régionale pour mieux protéger les enfants réfugiés et migrants qui continuent de faire face à de graves dangers et aux violations de leurs droits fondamentaux lors de dangereux voyages et à leur arrivée en Europe.

On estime qu'environ 400 enfants réfugiés et migrants - une moyenne de 29 enfants par jour - sont arrivés sur les côtes de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne rien que pendant les deux premières semaines de janvier.

Les enfants endurent des voyages particulièrement périlleux en raison du froid et des eaux agitées pendant les mois d'hiver, a souligné l'UNICEF dans un communiqué de presse publié sur le site Internet de l'ONU.

Le weekend passé, environ 170 personnes, dont des enfants, seraient mortes ou auraient disparu dans deux naufrages en mer Méditerranée.

La semaine dernière, une fillette irakienne âgée de neuf ans se serait noyée en Méditerranée alors qu'elle tentait de rejoindre l'île de Samos avec sa famille.

Plus tôt cette année, au moins six enfants ont été bloqués à bord du navire de sauvetage Sea Watch 3, car celui-ci n'était pas autorisé à accoster.

Les enfants à bord sont restés en mer, certains pendant 18 jours, incapables d'avoir accès à des soins médicaux urgents ou à d'autres services essentiels jusqu'à ce que le navire soit finalement autorisé à débarquer.

«Chaque jour, des enfants risquent leur vie en traversant des eaux dangereuses par temps glacial, dans l'espoir de trouver la sécurité et la possibilité de se bâtir un avenir décent.

Une approche régionale aiderait à empêcher ces enfants - dont beaucoup ont déjà été victimes d'exploitation et de maltraitance au cours de



leurs longs voyages - de souffrir davantage», a déclaré la directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale, Afshan Khan.

On estime que 23.000 enfants réfugiés et migrants sont arrivés par la mer en 2018 en Grèce, en Italie et en Espagne, la grande majorité fuyant les conflits, la pauvreté extrême et la persécution. Pour mieux protéger ces enfants vulnérables, l'UNICEF appelle de ses vœux une approche prévisible à l'échelle de la région permettant aux bateaux de sauvetage de débarquer en toute sécurité le plus rapidement possible. Des structures d'accueil respectant les droits de l'enfant doivent également garantir l'accès des enfants à une protection, un soutien médical et

psychosocial, et tous les enfants doivent avoir un accès juste et rapide aux procédures d'aide judiciaire et d'asile.

Selon l'agence onusienne, il est également urgent de prendre davantage d'engagements en matière de réinstallation donnant la priorité aux enfants, ainsi que des procédures plus rapides de réunification familiale dans tous les États membres de l'UE.

«Cette année marque le 30e anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, une étape importante qui rappelle de manière vitale que tous les États membres européens se sont engagés à protéger les droits de tous les enfants, quel que soit leur statut migratoire», a déclaré Mme Khan.

CHINE:

Campagne pour régulariser les écoles maternelles des quartiers résidentiels urbains

La Chine a lancé une campagne pour la régularisation des écoles maternelles relevant des quartiers résidentiels urbains, a rapporté mardi l'agence Chine Nouvelle.

Les quartiers qui ne disposent pas de leurs propres écoles maternelles, ou ceux avec un nombre insuffisant d'écoles, devront construire ou acheter de nouveaux établissements, selon un avis du Conseil des Affaires d'Etat. Les maternelles existantes devraient être transférées aux autorités locales chargées de l'éducation et de l'administration, pour être transformées en écoles publiques ou privées inclusives, selon le document qui souligne que ces établissements «seront à but non lucratif». Une équipe sera chargée de mener la campagne avec des fonctionnaires venant du Conseil des Affaires d'Etat, du ministère de l'Education et de plusieurs départements de niveau ministériel.

TRANSPORT:

L'Allemagne révoque la licence d'une compagnie aérienne iranienne

L'Allemagne a révoqué la licence de la compagnie aérienne iranienne Mahan Air «pour des raisons de sécurité», rapportent des médias.

«La restriction a pris effet immédiatement», a annoncé Christofer Burger, porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères.

«C'est une décision nécessaire pour préserver les intérêts de politique étrangère et sécuritaire de l'Allemagne», a indiqué lundi le porte-parole lors d'une conférence de presse.

La compagnie Mahan Air, basée à Téhéran, a débuté ses activités en 1992, en tant que première compagnie aérienne privée du Moyen-Orient.

Elle dessert plusieurs pays européens dont la France, l'Italie et l'Espagne et effectue actuellement quatre vols hebdomadaires vers des villes allemandes. Cette décision de Berlin intervient alors que les États-Unis exercent une forte pression sur leurs alliés européens pour qu'ils imposent de nouvelles sanctions à l'Iran.

Après la décision du président américain Donald Trump de se retirer du Plan d'action global conjoint (JCPOA), un traité international sur le dossier nucléaire iranien, Washington a rétabli l'an dernier toutes les sanctions qui avaient été levées dans le cadre de cet accord conclu en 2015. Le porte-parole du gouvernement allemand, Steffen Seibert, a toutefois démenti tout lien entre cette restriction et les pressions américaines, affirmant qu'elle reposait sur la prise en compte de la sécurité du pays.

CRIMÉE :

10 morts dans l'incendie de 2 navires près du détroit de Kertch

Dix personnes sont mortes dans l'incendie de deux navires battant pavillon tanzanien près du détroit de Kertch, au large de la Crimée, ont affirmé, lundi les autorités russes. «Neuf personnes sont mortes», ont rapporté les médias, citant Alexei Kravtchenko, porte-parole de l'Agence fédérale russe des transports maritimes et fluviaux. «L'incendie s'est déclaré quand l'un des navires transférait du carburant au deuxième, poussant les équipages à sauter par dessus bord», a indiqué cette source. «Une opération de secours est en cours», a affirmé Alexei Kravtchenko, précisant que «quatorze personnes avaient été retrouvées vivantes». Les autorités du port criméen de Kertch se préparent à accueillir les victimes, a-t-il indiqué.

Selon lui, les équipages des deux navires, le Kandy et le Maestro, sont composés de ressortissants turcs et indiens.

CLIMAT:

Les nappes phréatiques, potentielles «bombes à retardement»

Les générations futures risquent de devoir faire face à la «bombe à retardement» des nappes phréatiques, dont l'alimentation va se trouver elle aussi affectée par le dérèglement climatique, met en garde une étude publiée lundi.

Les eaux souterraines sont aujourd'hui la première source d'eau potable de la planète, et deux milliards de personnes en dépendent pour boire ou pour l'irrigation.

Une nappe phréatique se remplit lentement grâce aux précipitations, un phénomène appelé «recharge» et se décharge dans les lacs, les rivières ou les océans pour trouver un équilibre.

Ces réserves sont déjà sous pression de l'explosion de la population mondiale et de la production

agricole qui lui est liée. Mais les événements météorologiques extrêmes (sécheresses, précipitations record...), qui se multiplient avec le réchauffement de la planète, pourraient avoir un effet à long terme sur la vitesse de réapprovisionnement des nappes, selon une étude publiée dans la revue Nature Climate Change.

«Les eaux souterraines, on ne les voit pas et on n'y pense pas.

Mais cette immense ressource cachée soutient la production alimentaire mondiale», commente Mark Cuthbert, de l'Université de Cardiff.

«Ce qui se produit aujourd'hui va avoir un effet de latence vraiment important».

Le chercheur et son

équipe, qui ont utilisé des modèles informatiques et bases de données sur les nappes, estiment que d'ici 100 ans, seule la moitié des réserves d'eaux souterraines pourrait se recharger totalement ou se rééquilibrer.

Ce qui pourrait conduire à des pénuries dans les lieux les plus secs.

«On peut parler de bombe à retardement environnementale, parce que les effets actuels du changement climatique sur les recharges feront sentir pleinement leurs conséquences sur les reflux vers les rivières et zones humides beaucoup plus tard», souligne Mark Cuthbert.

Le processus d'infiltration des eaux de pluie dans le sol peut prendre des siècles

et varie selon les régions.

Alors que le réchauffement de la planète est déjà responsable de sécheresses et de tempêtes, les extrêmes en terme de précipitations sont de plus en plus prononcés, affectant les nappes phréatiques des futures générations.

Selon les chercheurs, les réserves souterraines des zones arides mettent plus longtemps -parfois des millénaires- à réagir aux changements climatiques que celles des zones plus humides.

«Certaines parties des nappes phréatiques sous le Sahara réagissent aujourd'hui au changement climatique d'il y a 10.000 ans, quand la région était beaucoup plus humide», note Cuthbert.

PAKISTAN:

24 morts dans la collision d'un car et d'un camion

Au moins 24 personnes ont été tuées lorsqu'un car a pris feu après être entré en collision avec un camion lundi dans le Balouchistan, la province du sud-ouest du Pakistan, ont indiqué des responsables administratifs et policiers.

L'accident s'est produit dans le district de Lasbela, à 480 kilomètres de

Quetta, la capitale provinciale. Le car transportait 30 passagers. «Nous avons retrouvé 24 corps dans le véhicule. Tous étaient brûlés», a déclaré à la presse Shabir Mengal, le chef de l'administration du district de Lasbela. «Il fait très chaud à l'intérieur du car. Nous sortons les cadavres doucement», a-t-il ajouté. Agha Ramzan

Ali, un responsable policier, a confirmé le bilan de l'accident, ajoutant que les opérations de secours étaient en cours. Le Pakistan est l'un des pires pays au monde en termes d'accidents mortels de la circulation, attribués au piteux état des routes, au mauvais entretien des véhicules et à la conduite imprudente.

ADOLESCENCE OBÉSITÉ ET DÉPRESSION SOUVENT LIÉES

A l'adolescence, l'obésité et la dépression seraient deux troubles fortement liés selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les adolescents qui souffrent d'obésité auront tendance à devenir dépressifs et réciproquement selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée «International Journal of Obesity».

«Les études scientifiques sur ce sujet étant parfois contradictoires, on ne comprenait pas le lien entre l'obésité et la dépression chez les adolescents» rappelle Naomi Marmorstein, professeur de psychologie à l'université Rutgers-Camden et auteur principal ces recherches. Son équipe de chercheurs a donc voulu mettre évidence ce lien et le clarifier. Ils ont suivi médicalement 1.500 adolescents âgés de 11 à 24 ans. Et au lieu de se concentrer seulement sur l'apparition à un âge donné de chacun des troubles, les scientifiques ont pris en compte la récurrence ou la persistance de la dépression et de l'obésité. Les jeunes participants ont ainsi été évalués aux âges de 11, 14, 17, 20, et 24 ans, avec prise en compte du poids, de l'IMC et l'évaluation des symptômes de la dépression.

Les chercheurs ont constaté que la dépression apparaissant en début de l'adolescence prédit l'obésité en fin d'adolescence et que l'obésité qui survient en fin d'adole-

cence chez les femmes prédit le développement de la dépression à l'âge adulte.

L'adolescence est un âge extrêmement sensible

Les auteurs de l'étude pensent que «la dépression peut conduire à l'obésité à cause de l'augmentation de l'appétit, des troubles du sommeil et de la somnolence. L'obésité peut favoriser la dépression en raison de la stigmatisation du poids, d'une mauvaise estime de soi et d'une sédentarité extrême».

«L'adolescence est la période de mise en place des mécanismes d'adaptation» expliquent les auteurs. «Un épisode dépressif à 14 ans peut figer ensuite les mauvaises habitudes. C'est aussi, en cas d'obésité, une période d'hyper-sensibilité aux stigmatisations».

«Les programmes de prévention axés sur les cas précoces de la dépression et de l'apparition de l'obésité, en particulier chez les jeunes femmes peuvent aider à réduire le risque de cette forme de comorbidité» conclue Naomi Marmorstein.



Les ados sont aussi stressés que les adultes

Les adolescents américains semblent mener une vie aussi stressante que celle des adultes selon un sondage Harris Interactive réalisé auprès d'adultes et d'adolescents. Oubliez la notion de jeunesse insouciance ! Les adolescents américains sont tout aussi stressés que les adultes et parfois même plus selon un nouveau sondage qui offre un aperçu de la crise d'adolescence. Les adolescents avouent régulièrement que leur niveau de stress pendant l'année scolaire est très élevé. Il semblerait qu'il soit même supérieur à celui des adultes, selon une enquête annuelle publiée par l'American Psychological Association.

Les résultats de cette enquête menée auprès de 1950 adultes et 1018 adolescents n'est pas une surprise pour les professionnels qui ont l'habitude de travailler avec les

jeunes. Ils confirment que les pressions de la vie scolaire, sociale, sportive ou autres activités combinées à une pression médiatique sont fortes et rendent les jeunes de plus en plus tendus. Les résultats de ce sondage révèlent qu'en moyenne le niveau de stress des adolescents était de 5,8 sur une échelle de 10 points, et de 5,1 pour les adultes.

30% des adolescents ont déclaré se sentir tristes ou déprimés à cause du stress et 3% d'entre eux se sentaient carrément dépassés. 38 % affirmèrent que le stress les fatigue et 23% avouent qu'ils ont même perdu l'appétit. «Il est alarmant de constater que l'expérience du stress des adolescents est très similaire à celle des adultes», a déclaré Norman B. Anderson, chef de la direction de l'APA. «Afin de briser ce cycle de stress et ces

comportements malsains, nous devons offrir aux adolescents un meilleur support d'éducation à la santé, à l'école et à la maison, au niveau de la communauté et dans leurs interactions avec les professionnels de soins de santé.» «Les parents, les conseillers scolaires et les autres adultes peuvent aider les jeunes à résister au stress et apprendre à mieux le gérer» conclut Dave Forrester, un conseiller scolaire. «Ils doivent imposer des heures de coucher, limiter le temps d'exposition devant les écrans et favoriser les activités anti-stress comme les sports.» Il existe aux Etats-Unis, des agences à but non lucratif qui fournissent des conseils et des ressources par téléphone aux adolescents stressés. L'année dernière, ils ont répondu à plus de 4.600 appels téléphoniques, 4100 e-mails et 15 000 courriers pour la Californie.

AUTISME : L'ANIMAL DE COMPAGNIE AIDE À SE SOCIABILISER

Avoir un animal de compagnie aiderait les autistes à communiquer plus facilement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Journal of Autism and Developmental Disorders. Chiens, chats, oiseaux, rongeurs et même poissons rouges, les enfants autistes qui vivent avec un animal de compagnie sont plus sociables que les autres.

Les chercheurs de l'Université du Missouri (Etats-Unis) ont réalisé une étude pour comprendre si les animaux de compagnie avaient un impact favorable sur le développement de la sociabilité des enfants autistes. Ils ont interrogé 70 familles dont un enfant était malade.

La majorité (70%) possédait un chien, la moitié un chat. Parmi eux, certains vivaient aussi avec des rongeurs, des lapins, des oiseaux et même des reptiles ou une araignée.

Les résultats de cette étude révèlent que ces enfants autistes rentrent plus facilement en contact avec des inconnus. «Les enfants qui ont un animal de compagnie, quel qu'il soit, ont plus de chances d'avoir des comportements sociaux comme se présenter à quelqu'un, demander des informa-



tions ou répondre aux questions d'autres gens», a remarqué Gretchen Carlisle, chercheuse au Centre de recherche sur les interactions homme-animal (Hu-CHIA). «Quand les enfants handicapés sortent leur chien, les autres enfants s'arrêtent et parlent. Les enfants autistes ne vont pas facilement vers

les autres, mais s'il y a un animal à la maison, que l'enfant y est attaché, et qu'un visiteur commence à parler de l'animal, l'enfant a plus de chances de répondre», explique Gretchen Carlisle.

Il faut trouver l'animal de compagnie adapté à chaque enfant

«Les chiens sont bons pour certains enfants autistes, mais ce n'est pas forcément la meilleure option pour chaque enfant», explique Gretchen Carlisle. «Même si les parents supposent qu'avoir un chien est la meilleure solution pour leur enfant, mes données montrent que les enfants autistes ont de meilleures capacités sociales quand ils vivent avec n'importe quel animal de compagnie.»

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) estime que 100 000 jeunes de moins de 20 ans sont atteints d'un trouble envahissant du développement (TED) en France et que l'autisme infantile concernerait environ 30000 d'entre eux.

Chirurgie esthétique : certains accidents ne seront plus indemnisés

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS), entrée en vigueur le 1^{er} janvier, restreint l'accès à l'indemnisation des victimes d'actes de chirurgie esthétique. C'est une mesure passée tout à fait inaperçue au lendemain des fêtes. Depuis le 1^{er} janvier, la nouvelle LFSS prévoit de ne plus verser d'indemnités aux victimes d'opérations de chirurgie esthétique en cas d'accident « non fautifs ». Plus simplement dit, l'indemnisation sera exclue en cas d'« aléa thérapeutique », c'est-à-dire quand la responsabilité du personnel médical ou celle de l'établissement de santé ne sont pas en cause.

Cette mesure, repérée par le journal Le Monde, est détaillée dans l'article 50 du texte de loi. Précisément, elle exclut d'indemnisations par l'Office national d'indemnisation des victimes médicales (Oniam) les dommages « imputables à des actes dépourvus de finalité préventive, diagnostique, thérapeutique ou reconstructrice, y compris dans leur phase préparatoire ou de suivi ». Les actes de chirurgie esthétique, en dehors de la chirurgie réparatrice, sont donc concernés par cette disposition.

La création de l'Oniam en 2002 avait permis aux victimes d'accidents de chirurgie esthétique pour lesquels aucun coupable n'était désigné de recevoir tout de même un dédommagement au titre de la solidarité nationale. Pourquoi supprimer ce droit ? Alors que les avocats spécialistes des accidents médicaux s'insurgent contre ce qu'ils dénoncent une « régression incontestable du droit des victimes », le rapporteur du projet de loi et député PS de l'Isère Olivier Véran justifiait cette restriction au Monde : « il ne s'agit pas de faire des économies mais de distinguer clairement les actes thérapeutiques des actes de chirurgie esthétique », a expliqué au Monde Olivier Véran, député PS de l'Isère et rapporteur du PLFSS. Reste que cette modification du champ des indemnisations devrait rapporter 800 000 euros chaque année, selon la loi.

7 CONSELS POUR ARRÊTER DE TOUT REMETTRE AU LENDEMAIN !

On croit toujours avoir de bonnes excuses pour remettre au lendemain les choses qu'on n'a pas envie de faire. Stop à la procrastination ! On se met en action illico avec un peu de méthode.

On classe ses sujets de procrastination

La première étape consiste à analyser la raison de cette mauvaise manie à tout reporter. Pour cela, on peut faire une liste des actions qu'on a tendance à repousser.

On se fixe un objectif simple et on le décrit

Notre mission : amorcer le changement et transformer le statut quo en action. Pour cela, on se concentre sur ses objectifs et on les reprend un par un, dans l'ordre d'importance qu'on leur accorde. On s'aide de la liste établie précédemment. On décompose chaque objectif en différentes étapes qui vont nous donner une feuille de route. Par exemple, si on souhaite se remettre au sport, on dissèque cet objectif en une liste d'actions simples qui vont aider à le mettre en œuvre :

- choisir sa tenue de sport
 - proposer à une copine de nous accompagner
 - mettre ses baskets
 - courir pendant les 30 premières secondes.
- Ce décourageant en plusieurs étapes est une bonne façon de concrétiser son objectif.

On fait sauter les verrous mentaux

Un seul mot d'ordre : bienveillance ! On ne culpabilise pas sa procrastination passée. On fait la

paix avec soi-même en se pardonnant pour cette relative passivité. On prend confiance en soi en se débarrassant de ses peurs. On fait sauter ces limites mentales qu'on s'impose tout seul (« je n'en suis pas capable », « ça ne sert à rien », etc). On se prépare ainsi mentalement à quitter sa zone de confort. Un préalable nécessaire pour repartir sur de bonnes bases et agir en accord avec soi-même.

On ne place pas la barre trop haut

De la même manière qu'on ne se fixe pas des objectifs irréalisables, on s'accorde suffisamment de temps (même plus que nécessaire) pour mener à bien chacun de nos projets. Cette indulgence permet de faire les choses sans pression avec calme et sérénité. On garde ainsi la pleine maîtrise de ses choix et de ses actes.

On établit un rétroplanning

À l'inverse du planning, le rétroplanning date doublement chaque étape du projet que l'on veut accomplir en partant de la dernière étape pour remonter jusqu'à la première. Ce système de double date évite de nous faire culpabiliser si on a mal évalué le temps pour accomplir une étape. On commence par exemple par l'étape 10 (si le projet est détaillé en 10 étapes) et on donne deux dates : une date idéale à laquelle on aimerait que cette étape soit réali-



sée, et la date réelle à laquelle on doit de toute façon avoir réalisé cette étape. On fait ensuite la même chose avec l'étape 9 jusqu'à l'étape 1.

On applique la règle du report unique

On a droit de retomber dans le travers de la procrastination... Une fois mais pas deux ! On reste simple tout en s'imposant une cer-

taine discipline mentale si on ne veut pas l'éponge pour des bouteilles.

On arrête de cogiter

Une fois qu'on a bien défini et détaillé son projet en plein d'étapes, « y a plus qu'à »... On agit sans réfléchir et on évite de se poser plein de questions.

Parfois la réflexion est un frein à l'action.

LES TABLETTES EMPÊCHENT LES ENFANTS DE DORMIR

Les enfants qui s'endorment avec une tablette ont un sommeil de mauvaise qualité, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale *Pediatrics*. Ils dorment 21 minutes de moins que les autres.

Les tablettes et smartphones n'ont pas leur place dans le lit des enfants. Ces écrans empêchent les enfants de faire une nuit assez longue et de qualité.

Les chercheurs de l'Institut de Santé publique à l'Université de Californie (Etats-Unis) ont mené une étude avec 2048 enfants âgés de 9 à 11 ans.

« Ils ont constaté que ceux qui s'endormaient avec une tablette ou un smartphone avaient une nuit plus courte et de moins bonne qualité. Ils perdaient 21 minutes de sommeil. En cause une utilisation prolongée des écrans et des réveils au cours de la nuit provoqués par des bip sonores. Dans cette étude, la télévision est aussi mise en cause dans les troubles du sommeil des enfants. Ceux qui peuvent regarder des programmes dans leur chambre dorment 18 minutes de moins que les autres. »

« Les risques associés à une durée de sommeil plus courte et de moins bonne qualité de sommeil sont des mauvais résultats



La tablette perturbe aussi le sommeil des adultes

Cette étude confirme la récente publication de la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*. La conclusion des chercheurs du Brigham and Women's Hospital de Boston (Etats-Unis) affirmait que la tablette nuisait au sommeil des adultes.

« Ceux qui lisent un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil responsable de la baisse de vigilance la nuit) était réduite », expliquait Anne-Marie Chang, neuroscientifique et auteure de l'étude. « Leur horloge circadienne était repoussée à plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé. En cause : la lumière bleue émise par les écrans. » Les rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, connue sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques. »

scolaires, des problèmes de comportement, peut-être aussi un risque accru d'obésité et une réduction du système immunitaire », explique Jennifer Falbe, auteure de l'étude.

« Ces résultats doivent servir de mise en garde contre un accès illimité à des écrans dans les chambres d'enfants », conclut la chercheuse.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

Aminatou Haider dénonce devant le siège de la Minurso les violations perpétrées par l'occupant marocain

La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haider, présidente du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme (CODESA) a dénoncé les violations perpétrées par l'occupant marocain à l'encontre de la délégation du territoire occupé, soulignant que ces actes représentaient un énième épisode de la politique répressive marocaine survenu devant le siège même de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS), la militante des droits de l'Homme a affirmé que le traitement subi par la délégation «interpelle de nouveau la Communauté internationale sur son rôle à trouver les voies et moyens à même de protéger et surveiller les droits de l'Homme au Sahara occidental, ainsi que l'établissement de rapports y afférents, d'autant plus que l'un des chapitres de violation et d'interdit s'est produit devant le siège de la Minurso».

Mme Haider a indiqué avoir été «interdite de force d'accéder au siège de la mission onusienne, en sa qualité de déléguée», ajoutant que le traitement qu'elle a subi était une violation de premier degré des droits de citoyens d'un pays membre au sein de l'Union africaine (UA) par les autorités d'un Etat occupant, également membre de l'organisation». La militante des droits de l'Homme a exigé des instances et appareils de l'UA de prendre les mesures adéquates pour faire en sorte que ces violations ne se reproduisent plus.

Mme Aminatou Haider envisage de déposer plainte auprès de la MINURSO, au nom de la délégation des militants sahraouis, pour dénoncer ce qu'ils ont subis comme arrestations arbitraires et interdiction de se déplacer dans les villes occupées de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Des rapports sahraouis ont indiqué que «les autorités marocaines coloniales avaient privé, le 18 janvier, une délégation de militants sahraouis en visite dans les camps de dignité et dans les territoires libérés de la RASD, dont certains sont des anciens détenus, défenseurs et militants des droits de l'Homme, de se déplacer librement dans les deux villes occupées de Smara et de Boujdour».

«Les membres de cette même délégation ont été arrêtés arbitrairement au niveau des postes de contrôle à l'entrée des deux villes, et ce, sans la présentation de fondements juridiques qui justifient le recours à cet acte contraire à la liberté de circulation», ajoute-t-on de mêmes sources.

La Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme a estimé, dans son communiqué, que «le Maroc agit comme un Etat hors-la-loi, en toute impunité, et ce en interdisant aux contrôleurs et journalistes internationaux d'accéder aux territoires occupés du Sahara Occidental, de même qu'il interdit, aujourd'hui, aux défenseurs sahraouis le déplacement à l'intérieur de leur pays occupé, par peur de la réaction des Sahraouis vis-à-vis de la délégation venant des camps de la dignité et des territoires libérés de la République sahraouie».

La Commission a exhorté, en outre, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme et le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu ainsi que l'envoyé personnel du SG de l'Onu à la nécessité d'accélérer la création d'un mécanisme onusien indépendant ou l'élargissement des prérogatives de la Mission onusienne pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) à l'effet de garantir la protection, le contrôle et l'élaboration des rapports sur les droits de l'Homme aux territoires occupés du Sahara Occidental.

Par ailleurs, les villes occupées d'El-Ayoune, Smara et Boujdour sont totalement asphyxiées en raison de la présence militaire des forces de l'occupant marocain dans le but de restreindre la liberté des militants sahraouis.

LIBYE:

Nouvel accord de trêve entre milices rivales à Tripoli, l'ONU appelle à son application «sincère»

Un nouvel accord de cessez-le-feu a été conclu lundi soir entre des milices rivales libyennes qui s'affrontent depuis mercredi dans la banlieue sud de la capitale Tripoli, stipulant notamment l'«arrêt définitif» des combats qui ont fait des dizaines de morts et de blessés, alors que la mission de l'ONU en Libye (Manul) a appelé à l'application «sincère» de cette trêve afin de pouvoir convoquer prochainement une Conférence nationale dans le pays.

Les combats qui opposent des milices tripolitaines à un groupe armé venu de Tarhouna (à 60 km au sud-est de Tripoli) et appelé la «7e brigade», ont fait, selon un bilan du ministère de la Santé libyen arrêté samedi soir, au moins 16 morts et 65 blessés.

Des femmes et des enfants figurent parmi les blessés, selon la même source.

Ce bilan vient s'ajouter à 117 personnes qui ont été tuées et plus de 400 autres blessées lors d'une première série de combats entre les camps rivales dans la même région, survenus entre fin août et début septembre 2018.

Un accord de cessez-le-feu entre les belligérants avait été ensuite conclu en septembre sous l'égide de l'ONU mais il a été violé malgré les mises en garde de la mission de l'ONU en Libye.

Les milices rivales s'adonnent à une lutte d'influence pour dominer la capitale et contrôler les institutions et les richesses du pays, profitant du chaos qui y règne depuis la chute de l'ancien régime de Muammar El-Gueddafi fin 2011.

Selon des analystes, la «7e brigade» considère que le secteur de l'aéroport international de Tripoli, dont la réouverture est prévue cette année, lui revient car une part de la population riveraine est originaire de Tarhouna.

En réalité, la «7e brigade», plus communément appelée la «Kaniyat», en référence aux trois frères de la famille Al-Kani qui la dirigent, revendique sa part du gâteau.

Le contrôle de l'aéroport international lui permettrait de peser dans le rapport de force pour le partage des ressources dans la capitale.

D'après Wolfram Lacher, spécialiste de la Libye à l'Institut allemand pour les affaires internationales et la sécurité (SWP), la reprise des affrontements résulte d'une attaque coordonnée par une coalition formée par les milices de Zintan, dirigées par Osmâ al-Juwaïli, des alliés locaux et les quatre milices de Tripoli, réunies dans la «Force de protection de Tripoli», contre la «7e brigade» de Tarhouna.

Sur sa page Facebook, la «Force de protection de Tripoli» a indiqué qu'elle comptait «repousser l'attaque des groupes d'assailants», car ces derniers «n'ont pas respecté leur engagement de se retirer en dehors des frontières de la zone militaire de Tripoli».

Le nouvel accord de cessez le feu



conclu lundi soir entre les deux camps rivaux a été rendu possible grâce à une médiation de dignitaires de la ville de Bani Walid, à 170 km au sud-est de Tripoli.

Lors d'une cérémonie dans la capitale, ces responsables ont précisé que les milices de la «Force de protection de Tripoli» et la «7e brigade» avaient accepté les termes de l'accord, signé par des responsables des villes de Tarhouna et Tripoli.

Le texte stipule notamment l'arrêt «définitif» des combats, le retrait de la banlieue sud des forces des deux camps vers leurs villes respectives, ainsi que l'échange de prisonniers et de déportés de combattants tués dans les affrontements.

Il prévoit aussi la formation de plusieurs comités pour s'assurer de l'application des termes de l'accord.

Ghassan Salamé appelle à l'application de l'accord en prévision d'une conférence nationale

Après plusieurs mises en garde contre toute violation de l'accord de cessez-le-feu à Tripoli qui, d'après l'ONU, compromettrait la stabilité de la capitale et plus important encore, mettrait en danger la vie des civils et de leurs biens, le chef de la Manul et représentant spécial des Nations Unies, Ghassan Salamé, a souhaité «le succès et l'application sincère de l'accord», en téléphonant à un chef de tribu de Bani Walid qui a mené la médiation, selon le compte Twitter de la mission.

Ghassan Salamé avait, la semaine dernière, annoncé son souhait de pouvoir convoquer prochainement «une Conférence nationale en Libye» visant

à mettre un terme à la transition et tracer le chemin vers des élections présidentielle et législatives.

«Au cours de l'année dernière, nous avons eu des demandes croissantes pour faciliter la tenue d'une Conférence nationale.

Nous essaierons de la convoquer dans les semaines à venir», avait-il dit lors d'une liaison vidéo avec le Conseil de sécurité.

«A travers le pays, les Libyens, femmes et hommes, se réuniront en un lieu pour décider comment la nation mettra un terme à la transition en cours, a-t-il ajouté, rappelant que ce processus inclura la possibilité d'un référendum sur un projet de Constitution.

Une fois établi entre les principaux acteurs «un nouveau consensus sur un calendrier national pour reconstruire un Etat civil libyen uni, nous serons en mesure de fixer une date et un lieu», avait expliqué Ghassan Salamé en soulignant l'importance pour la communauté internationale et les Libyens de se concentrer sur le sud du pays, «où les conditions se détériorent à une vitesse alarmante». L'émissaire avait aussi indiqué espérer pouvoir ouvrir un bureau de l'ONU dans cette région (sud) «cette année». L'ONU ouvrira un bureau à Benghazi (est) «à la fin de ce mois», a-t-il aussi dit.

Pour rappel, la Libye est en proie au chaos depuis la chute de l'ancien régime avec deux gouvernements parallèles, le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale et basé dans la capitale Tripoli, et un autre basé dans l'est du pays et deux Assemblées.

MALI:

Le Portugal condamne l'attaque terroriste contre la mission de l'ONU au Mali

Le gouvernement portugais a fermement condamné l'attaque terroriste commise dimanche contre les installations de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Aguelhok, dans la région de Kidal (Nord Mali), qui a tué dix Casques bleus tchadiens et en a blessé au moins 25 autres, ont rapporté mardi des médias locaux.

Le Portugal s'est déclaré pleinement solidaire des Nations Unies et du Tchad, et a présenté ses plus sin-



cières condoléances aux familles endeuillées, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, a

indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le gouvernement portu-

gais considère toute attaque contre les Nations Unies comme une attaque contre la communauté internationale dans son ensemble, et violation du droit international, souligne la même source.

Le Portugal continuera à participer à la fois à la MINUSMA et aux missions et opérations de l'Union européenne (UE) dans la région du Sahel «afin de contribuer à la paix et à la stabilité dans la région», indique le communiqué.

AFGHANISTAN: Clôture de la liste des candidatures pour la présidentielle, 14 prétendants en lice

La liste des candidatures pour l'élection présidentielle du 20 juillet prochain en Afghanistan a été clôturée lundi et regroupe 14 candidats en lice dont le chef de l'État sortant Ashraf Ghani, pour un scrutin repoussé de trois mois par rapport au calendrier initial.

Le scrutin présidentiel, programmé dans un premier temps le 20 avril, a été retardé de trois mois pour s'assurer de préparatifs dans de meilleures conditions, et donner plus de temps aux négociations de paix avec les Talibans.

Le président afghan Ashraf Ghani a officiellement fait acte de candidature à sa réélection, dimanche à Kaboul, jour de clôture des inscriptions à l'élection du 20 juillet à laquelle vont concourir au moins 14 prétendants.

Si le nombre de candidats ne peut plus évoluer, des désistements et des alliances peuvent se nouer jusqu'à la veille du scrutin.

Une autre figure très controversée en Afghanistan, un homme au passé chargé de zones d'ombre, l'ancien chef de guerre, Gulbuddin Hekmatyar a annoncé qu'il se lançait dans la course à la présidentielle.

L'homme a été surnommé le «boucher de Kaboul» ou encore «rocket-tyar», en référence aux nombreuses roquettes tirées par ses hommes lors du siège de Kaboul en 1992 à l'origine de milliers de victimes.

Accusé de «crime de guerre», il avait été inscrit sur la liste noire des terroristes recherchés par les États-Unis.

Le «Hezb e-islami» qu'il dirige est également accusé d'avoir tendu avec des talibans l'embuscade qui coûta la vie à 10 soldats français le 18 août 2008 dans la vallée d'Uzbin.

Il y a deux ans, un large convoi de militants du Hezb e-islami faisait son retour à Kaboul, avec en tête du convoi Gulbuddin Hekmatyar, réintégré dans la vie politique afghane après avoir scellé un accord de paix avec le président Ashraf Ghani.

Le chef du Hezb e-islami est loin de faire l'unanimité y compris dans ses propres rangs.

L'homme a multiplié les critiques à l'égard du gouvernement afghan, notamment pour sa gestion du scrutin législatif d'octobre 2018.

Des élections provinciales et locales, ainsi qu'un scrutin législatif dans la province de Ghazni (est), se tiendront le même jour du scrutin présidentiel, selon les médias.



Report pour donner plus de temps aux négociations avec les talibans

L'élection présidentielle, initialement prévue en avril, a été repoussée à juillet prochain sur fond d'efforts pour relancer les négociations de paix avec les Talibans.

Le chef de la Commission électorale indépendante en Afghanistan, Abdul Badi Sayyad, a indiqué que l'annonce du report du scrutin est intervenue après plusieurs semaines de spéculations sur un report destiné à donner plus de temps aux négociations de paix en cours entre Américains et Talibans.

Lundi, une rencontre a eu lieu entre des talibans et des représentants américains au Qatar pour un nouveau round de négociations visant à mettre un terme au conflit en Afghanistan.

«Après l'acceptation par les Américains d'un ordre du jour prévoyant de mettre fin à l'invasion de l'Afghanistan et d'empêcher que l'Afghanistan soit utilisé contre d'autres pays à l'avenir, des pourparlers avec des représentants américains se sont tenus aujourd'hui à Doha, capitale du Qatar», a dit un porte-parole des talibans afghans Zabihullah Mujahid dans un message diffusé sur internet.

«Les discussions reprendront» mardi, est-il ajouté. Les États-Unis n'ont pas confirmé à ce stade cette entrevue. La dernière rencontre confirmée entre les deux parties s'était tenue à Abou Dhabi fin 2018. Cette rencontre intervient alors que l'émissaire américain pour la paix en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, vient d'achever ce weekend au Pakistan une tournée régionale qui l'a amené

également en Inde, en Chine, en Afghanistan, afin de tenter de mettre fin à 17 années de conflit. «Nous allons dans la bonne direction avec de nouvelles avancées à venir du côté du Pakistan qui vont amener des résultats», avait-il tweeté dimanche soir à l'issue de sa visite à Islamabad.

Les talibans avaient menacé un temps de suspendre les pourparlers avec les États-Unis, les accusant de «s'écarter du programme» établi à Abou Dhabi et «d'ajouter unilatéralement de nouveaux sujets».

Les États-Unis souhaitent que les talibans engagent des discussions avec le gouvernement afghan, alors que le président américain Donald Trump a annoncé en décembre dernier son intention de retirer la moitié des 14.000 soldats américains déployés en Afghanistan.

Du point de vue sécuritaire, au moins 65 personnes ont été tuées lundi dans une attaque talibane contre une base de renseignement militaire lundi dans le centre de l'Afghanistan, a indiqué un responsable provincial dans un nouveau bilan.

«Nous avons sorti 65 corps des décombres», a déclaré Mohammad Sardar Bakhyari, adjoint du chef du conseil provincial de Wardak (centre).

Une source sécuritaire de haut rang a pour sa part fait état d'«au moins 70 morts».

Un premier bilan des autorités provinciales faisait état de 12 morts et 20 blessés.

D'autres médias en Afghanistan rapportent que plus de 100 personnes ont été tuées.

SYRIE: Intenses efforts pour la résolution de la crise sur fond d'engagement de toutes les parties

Les efforts pour la résolution de la crise syrienne se sont intensifiés, ces derniers jours, sur fond d'engagement de toutes les parties à trouver un terrain d'entente et un consensus pour aboutir à la mise en place d'un comité constitutionnel, au moment où les autorités syriennes entament d'importants projets de reconstruction, de relance de l'économie du pays et de préparatifs en faveur du retour des réfugiés et déplacés syriens. En effet, le nouvel émissaire de l'Onu pour la Syrie, Geir Pedersen, qui a pris ses fonctions le 7 janvier dernier, vient de terminer sa première tournée dans la région et en Russie visant à relancer les pourparlers et le règlement de la crise syrienne. Le diplomate norvégien s'est déplacé notamment à Damas et à Ryadh où il a eu des entretiens avec les autorités syriennes et des représentants de l'opposition syrienne en exil. Lors de son déplacement en Syrie, le nouvel émissaire de l'Onu s'est félicité de sa mission effectuée à Damas, évoquant un entretien «constructif» avec le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem.

S'exprimant sur son compte Twitter, il a souligné que les discussions avec les autorités syriennes vont se poursuivre sur tous les aspects du processus politique de Genève.

«J'ai accepté de revenir à Damas régulièrement, pour discuter de nos positions concordantes et des progrès sur nos désaccords», a-t-il fait savoir. Après sa première mission à Damas, M. Pedersen, quatrième médiateur de l'Onu depuis le déclenchement du conflit, s'était rendu également à Ryadh où il a rencontré des représentants de l'opposition syrienne en exil. A cette occasion, il a souligné «la nécessité d'une solution politique», basée sur la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'Onu, affirmant que l'opposition est prête pour une «complémentarité des efforts internationaux en vue d'une solution politique en Syrie, sous les auspices des Nations unies à Genève».

Lors de sa réunion avec Nasr al-Hariri, représentant une faction de partis syriens et de figures politiques établis dans la capitale saoudienne, l'émissaire onusien a fait part de la disponibilité de l'opposition syrienne à soutenir une «solution politique à la crise syrienne sur la base du processus de l'Onu». A Moscou, l'émissaire spécial de l'Onu pour la Syrie, Geir Pedersen et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, ont souligné également l'importance de l'action conjointe pour régler le conflit syrien, et ce, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

M. Pedersen a rappelé, à l'occasion, l'importance de l'action conjointe avec la Russie sur la base de la résolution 2254 de l'Onu pour la relance du processus politique pour le règlement de la crise en Syrie et garantir le retour des déplacés syriens à leur pays. M. Lavrov a affirmé, quant à lui, la nécessité d'aller de l'avant dans le règlement de la crise en Syrie et de poursuivre «le dialogue sur la base des pourparlers engagés par l'Onu et les pays garants du processus d'Astana (Russie, Turquie et Iran) qui a permis, a-t-il précisé, la résolution de nombreux contentieux et situations, à travers plusieurs accords conjoints de désescalade, de désarmements et de réformes politiques».

Damas à pied d'œuvre pour la reconstruction et la préservation de son intégrité territoriale

La résolution de la crise syrienne dans le cadre des efforts de l'Onu demeure liée particulièrement à la mise en place d'un comité constitutionnel syrien, pour lequel quelques divergences persistent encore sur sa composante répartie, selon Damas, de manière inéquitable par l'ex-envoyé spécial de l'Onu, Staffan de Mistura.

Sur le terrain, les autorités syriennes ont entrepris plusieurs projets de reconstruction du pays visant à permettre le retour des réfugiés et déplacés syriens, avec l'aide notamment de pays amis, notamment la Russie, la Chine et l'Iran.

La sécurisation des territoires touchés par le conflit figure également parmi les priorités du gouvernement syrien.

En outre, d'intenses négociations sont menées ces jours-ci avec les représentants de populations de Manbij pour garantir leur protection et préserver l'intégrité territoriale du pays face aux interventions étrangères occidentales et turques.

Damas est aussi préoccupée aussi par la situation dans la province d'Idlib limitrophe de la Turquie, dans le nord-ouest de la Syrie, où des tentatives d'agression de son territoire sont évoquées avec insistance ces derniers jours.

En dépit de l'existence de l'accord sur la création d'une zone démilitarisée à Idlib, environ 70% de la zone est toujours occupée par des terroristes qui tirent sur les positions de l'armée syrienne et des quartiers résidentiels et menacent les installations militaires syriennes et les populations syriennes. Les autorités syriennes ont saisi, en début de semaine, les instances onusiennes pour que la coalition internationale et la Turquie cessent «immédiatement» leurs raids et retirent leurs troupes déployées au Nord du pays évoquant des pertes humaines et la destruction des infrastructures publiques et privées.

Insistant sur la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, la Syrie fait face aussi à des agressions meurtrières de l'aviation israélienne qui mène des frappes aériennes récurrentes sur les installations du pays, provoquant des destructions et des morts parmi les civils syriens dont des femmes et des enfants.

AGRESSION ISRAËLIENNE: 2 journalistes palestiniens tués et 262 autres blessés en 2018

Deux journalistes palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israélienne en 2018, et 262 autres ont été blessés, a fait savoir lundi, le Centre de Ghaza pour la liberté de la presse, et pas moins de 668 violations israéliennes de la liberté de la presse ont été enregistrées dans les territoires palestiniens. Il s'agit des deux journalistes Yasser Mortaja, tué par des balles réelles de l'armée israélienne le 6 avril 2018, et Ahmed Abou Hussein, tué le 25 du même mois, lors de la couverture médiatique de la Marche pacifique du grand retour près de la barrière érigée par l'occupant à Ghaza. Dans son septième rapport annuel sur «Les violations contre les journalistes et la liberté de l'information en Palestine en 2018», le Centre d'information palestinien, a également indiqué que les journalistes morts et blessés avaient été ciblés lors de l'exercice de leur métier dans les territoires palestiniens.

Le rapport a également fait état de 668 violations israéliennes à l'encontre de «la liberté des médias en Cisjordanie et dans la Bande de Ghaza» au cours de la même année. Il s'agit de 39 arrestations, 47 détentions et convocations de journalistes palestiniens, outre 59 affaires de prolongation de détention ou d'ajournement du procès.

La même source a également noté «36 cas d'incursions israéliennes dans des domiciles de journalistes ou des structures médiatiques, 30 cas de confiscation ou de destruction de matériel de travail des journalistes, ainsi que 43 cas d'interdiction de couverture, de voyages ou de conférences». Le Centre a par ailleurs documenté quatre (4) cas dans lesquels Israël a fermé des établissements de médias et d'imprimerie et 9 cas d'assignation à résidence de journalistes. L'agence de presse palestinienne de presse, Wafa a dénoncé la poursuite des agressions israéliennes ciblant la corporation médiatique palestinienne par des tirs de balles réelles, le lancement du gaz lacrymogène, ainsi que des arrestations arbitraires de journalistes palestiniens.

Durant la même année, douze (12) journalistes ont été interpellés, et leurs cartes d'identités de presse leur ont été retirées. S'ajoute à cela, le cas d'attaque des bureaux de l'agence Wafa qui se trouvent dans la ville de Ramallah par des dizaines de soldats israéliens lourdement armés, suscitant une vague de condamnations le jour de la célébration des 70 ans de l'adoption de la déclaration des droits de l'Homme par l'assemblée générale de l'Onu.

VIOLENCE ET HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : Un problème mondial majeur, selon l'Unesco

La violence et le harcèlement à l'école sont des problèmes majeurs dans le monde où près d'un élève sur trois (32 %) a été victime de harcèlement par ses pairs au moins une fois au cours du dernier mois, a indiqué un nouveau rapport de l'Unesco publié hier à Paris.



Intitulée «Behind the numbers : Ending school violence and bullying» (Au-delà des chiffres : mettre fin à la violence et au harcèlement scolaires), la publication a été présentée lors du Forum mondial sur l'éducation 2019 qui se réunit à Londres.

«Près d'un élève sur trois (32 %) a été victime de harcèlement par ses pairs à l'école au moins une fois au cours du dernier mois et une proportion similaire est victime de violence physique», précise l'Unesco, soulignant que le harcèlement physique est le type d'intimidation le «plus répandu»,

sauf en Amérique du Nord et en Europe, où le harcèlement psychologique est le «plus courant».

«Le harcèlement sexuel est la deuxième forme d'intimidation la plus courante dans de nombreuses régions. La violence et le harcèlement à l'école touchent aussi bien les garçons que les filles. Le harcèlement physique est plus courant chez les garçons, tandis que le harcèlement psychologique est plus répandu chez les filles. Il est à noter que le harcèlement en ligne et via le téléphone portable est en hausse», a détaillé le rapport qui a concerné 144 pays.

Le rapport précise par ailleurs que les enfants qui sont perçus comme différents sont «plus susceptibles» d'être pris pour cible, l'apparence physique étant la cause la «plus courante» de harcèlement, signalant que les autres causes de harcèlement les plus fréquemment citées par les élèves sont liées aux origines, à la nationalité ou à la couleur de peau.

Il indique également que le harcèlement a un «effet négatif important» sur la santé mentale, la qualité de vie et les résultats scolaires des enfants, expliquant que les enfants, qui sont souvent vic-

times de harcèlement, «sont en effet presque trois fois plus susceptibles de se sentir marginalisés à l'école et deux fois plus susceptibles de manquer l'école que ceux qui sont rarement victimes d'intimidation».

L'Unesco préconise à cet effet un engagement politique de haut niveau de la part des Etats concernés et la mise en place d'un cadre juridique et politique de lutte contre la violence et le harcèlement à l'école.

«Il est très encourageant de constater que près de la moitié des pays pour lesquels on dispose de

données ont réduit les niveaux de violence et de harcèlement à l'école. Cela prouve qu'en combinant un leadership politique fort et d'autres facteurs tels que la formation, la collaboration, le signalement et la surveillance, nous pouvons atténuer le climat de peur créé par le harcèlement et la violence à l'école. Tous les enfants et les jeunes ont droit à un environnement scolaire sûr, inclusif et efficace», a déclaré Stefania Giannini, sous-directrice générale de l'Unesco pour l'éducation.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° 16. D.E.P / 2019

Numéro d'identification fiscale 000138019003356.

Avis d'annulation l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/2019

La direction des équipements publics de La Wilaya de tissemisilt annonce l'annulation de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°01/2019 du 07/01/2019 suite au recours déposé par ETB vis-à-vis l'avis d'infirmité N° 3030 en date du 26/12/2018: Paru dans les quotidiens nationaux. Du Projet : Réhabilitation du siège de la direction de la programmation et suivi budgétaire (DPSB) à Tissemisilt.

- Lot : Bloc Administrative + Aménagement extérieur coté bloc ADM, Loge Gardien, Magasin, Abris de Véhicules + Bloc Logement + Mur de Soutènement Entre Bloc Logement et ADM.
- Lot : Aménagement extérieur coté logement + Mur de Clôture Coté Nord du Logement + Mur de clôture entre logement et CNAS.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 408015000047019

Projet : Revêtement en béton bitumineux de la liaison EL Ménée - Ourgla sur 12 Km

AVIS D'ATtribution PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de services publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Gharadaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 18 /2018 relatif au projet de « Revêtement en béton bitumineux de la liaison EL Ménée - Ourgla sur 12 Km » publié dans les journaux (EL Ikhbaria le 05/12/2018, DK News le 08/12/2018), qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévues dans le cahier des charges, il a été abouti aux résultats suivants:

Le soumissionnaire Retenu	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délai	Note de l'offre technique	Observation
SARL SOCOTRHYB NIF : 000847086300727	111 886 656,00	05 Mois	78/100	Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Wilaya de Gharadaia, sise au chef lieu de la Wilaya, dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou Le BOMOP.

À la même occasion tout soumissionnaire non retenu peut s'approcher des services de la DTP de Gharadaia pour s'informer de la notation dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

COLLOQUE SUR MATOUB LOUNÈS À TIZI-OUZOU : 35 communications programmées

Quelque 35 communications sont au programme du Colloque national sur l'œuvre du défunt chanteur et poète Matoub Lounes (1956/1998) prévu aujourd'hui à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, organisatrice de cet événement, a-t-on appris lundi du doyen de la faculté des lettres et des langues, Moussa Imarazene.

Les communications seront données par des spécialistes issus des quatre départements de langue et culture amazighes et de plusieurs universités du pays dont Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Batna, Alger, Oran et Blida, qui aborderont différents aspects de l'œuvre poétique et musicale du chanteur disparu, notamment pour ce qui est des domaines de la littérature, la sémantique, la musique (ses performances en chaâbi), la sémiotique, la rhétorique et la linguistique, mais aussi de l'engagement identitaire du «Rebelle», a précisé M. Imarazene.

Parmi les thèmes retenus «L'œuvre poétique et musicale de L. Matoub : De la chanson populaire à la chanson engagée» qui sera donnée par Koussaila Alik, «Ecartés et rébellion dans le texte poétique de L. Matoub», par Moussa Imarazene, «L'œuvre poétique de L. Matoub : Un livre ouvert sur l'histoire» par Leila Bouzenada, «Usages syntaxiques particuliers et aspects esthétiques dans la poésie de L. Matoub» par Mohand Akli Salhi et Ramdane Achour et enfin «Lecture psychologique et psycho-sociale du poème de Lounes Matoub "Akmedjagh Ywddhed lawan"» par Noura Yefsah.

Ce colloque placé sous le thème «L'œuvre de Lounes Matoub revisitée» et qui coïncide avec l'anniversaire de la naissance de l'artiste (le 24 janvier 1956) à Taourirt Moussa, dans la daïra de Beni Doula, s'ouvrira par la distinction, à titre posthume, du poète et chanteur de l'amazighité par rapport à son œuvre littéraire, mais aussi linguistique «car on y re-



trouve beaucoup d'éléments qui enrichissent la langue amazighe», ainsi que pour son combat «qui a dépassé les frontières de l'Algérie pour s'inscrire dans l'universalité, pour l'identité amazighe, la démocratie et les droits de l'Homme», a souligné M. Imarazene.

JOURNÉES DE LA POÉSIE CRÉATIVE DE DOUCEN: La confluence des poètes accroît le niveau de la créativité poétique arabe

Les rencontres des poètes arabes accroît le niveau de la créativité littéraire et contribue à mûrir les idées des poètes, ont affirmé les participants à la 4ème édition des journées littéraires arabes de la poésie créative de Doucen (Biskra).

«Rencontrer différentes générations de poètes, de différents pays au cours de cet événement littéraire contribue à mûrir les idées des poètes et donne un élan puissant à la poésie», a indiqué le poète, Lakhdar Fellous de M'sila, à l'occasion de la clôture lundi soir de cette manifestation dans la commune de Laghrou, assurant que «les tribunes seules ne suffisent pas à réciter tous les poèmes, mais ce sont les débats portant sur les expériences en la matière qui eurent à l'éclosion des idées, en particulier concernant les talents émergents». Ce même poète a également indiqué que «ces journées littéraires, regroupant des poètes venus des pays arabes tels la Tunisie, l'Arabie saoudite et la Syrie, en plus de l'Algérie, ont déclamé un chapelet de poèmes de qualité ayant réjoui le public et les critiques, notamment les



jeunes poètes talentueux, qui ont montré qu'ils sont en mesure de faire la différence à l'avenir dans les rendez-vous littéraires à la faveur de leurs expériences cumulées». De son côté, la poétesse saoudienne, Hamida Al Sinane, a souligné que «des manifestations de cette qualité eurent à la unification du monde arabe et permettent l'échange d'expériences dans les divers genres poétiques, notamment entre les poètes», ajoutant que «la présence de nouveaux talents lors de ces journées littéraires leur

permettra de s'imposer à l'avenir». Quant au responsable de l'association culturelle Besma, Tarek Khalfallah, il a indiqué que «ces journées littéraires eurent à créer un lien entre les poètes algériens et leurs congénères venus des pays arabes afin de mettre en valeur la richesse créatrice du poète algérien et son patrimoine, notamment à travers le parcours du défunt poète Athmane Loucif notamment et d'autres grands noms de la poésie». Ayant abrité la soirée de clôture de cet événement, qui a

pris fin à une heure tardive de la nuit, le centre culturel de la commune de Laghrou a vibré au son des voix des poètes Lakhdar Fellous, Noura Toumi, Bouzid Harzallah d'Algérie, Ali Ibrahim Al-Daroura, Hamida Mansour d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim Al-Hariri de Syrie et Abdelhamid Brik de Tunisie qui ont tour à tour déclamé des poèmes exprimant différents sujets comme la romance et la sagesse. Les poètes participant à ces journées ainsi que de nombreux acteurs du milieu littéraire, ont été honorés à cette occasion, ainsi que la famille du défunt poète Athmane Loucif, lequel était également présent à travers ses poèmes tout au long de cette manifestation. A noter que ces journées de la poésie créative, d'une durée de trois jours, ont débuté dans la commune de Doucen et ont été clôturées dans la commune de Laghrou, et ce, à l'initiative de l'association culturelle Besma, en coordination avec l'association culturelle Wafa et la contribution des assemblées populaires communales de Laghrou, Ouled Djellal et Doucen.

SOUK AHRAS: Réception prochaine de plusieurs structures culturelles

Plusieurs infrastructures destinées à la promotion du secteur de la culture dans la wilaya de Souk Ahras, seront réceptionnées "avant la fin du premier semestre de l'année en cours", a-t-on appris hier du directeur local de la culture, Tahar Aris. L'opération concerne la réouverture du Théâtre régional Kateb-Yacine qui fait l'objet depuis 2016 d'une vaste opération de réhabilitation, mobilisant un montant financier de 80 millions DA, a précisé Tahar Aris, soulignant que le projet de restauration de ce haut lieu de culture, réalisé en 1931, a été confié à une entreprise spécialisée et "affiche un taux d'avancement des travaux de 90 %".

La réhabilitation de cette infrastructure culturelle, porte sur la réfection de l'étanchéité, le renouvellement de la siégerie, la scène, la sonorisation, l'éclairage, l'installation de la climatisation et l'aménagement de la façade extérieure, a rappelé le responsable. Le secteur de la culture, dans la wilaya de Souk-Ahras, verra aussi la réception, au cours de la même période du théâtre en plein air, d'une capacité de 3.620 places en cours de construction à proximité du carrefour Badji-Mokhtar, sis à l'entrée de la ville de Souk Ahras dont la cadence des travaux est jugée "satisfaisante", a-t-il dit. La même source a fait savoir dans ce même contexte que d'autres travaux portant concrétisation d'un pôle culturel regroupant la maison de la culture "Tahar Ouatar" et une école de formation de musique, sont en cours, notant que le chantier de réalisation de cette maison enregistre un taux de 80 %. Cette maison de culture comprend trois (3) grandes salles pour des spectacles artistiques ainsi que des ateliers d'audiovisuel et de dessin, a-t-on signalé.

FRANCE

La légende de l'accordéon Marcel Azzola, accompagnateur de Brel, n'est pas

L'accordéoniste Marcel Azzola, qui a accompagné les plus grands noms de la chanson comme Jacques Brel, Bar-

bara ou Edith Piaf, est décédé lundi à 91 ans, ont annoncé à la presse son agent Alexandre Lacombe et sa com-

pagne Lina Bossati. «Son cœur a lâché», a dit sa compagne citée par l'AFP, précisant qu'il était décédé lundi matin.



Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Diana Valentine
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



Un corps momifié est trouvé par un jeune couple dans un mur du chalet qu'il vient d'acheter, situé en Caroline du Sud. Rossi, qui se trouvait dans la région, se rend sur place pour examiner les lieux. Il apprend que les précédents propriétaires de la demeure étaient des ermites. L'exploration des lieux révèle la présence d'autres momies et de cadavres plus récents. Tout porte à croire que le tueur agit encore et suit un rituel. Au milieu de l'enquête, une nouvelle personne disparaît...

France 2 21:05

Philharmonia

Avec : Marie-Sophie Ferdane, Lina El Arabi



Après vingt ans d'absence, Héléne Barizet, une grande musicienne, reprend les rênes du Philharmonia, un orchestre national réputé, après la mort soudaine de son chef d'orchestre. La nomination de cette femme ambitieuse et exigeante suscite rapidement les rancœurs et les jalousies au sein des musiciens, a fortiori quand elle décide de remplacer le premier violon par une jeune prodige de 20 ans, Selena Rivière, afin de casser l'image élitiste de la musique classique et d'attirer un public plus jeune.

France 3 20:55

Football / Coupe de France



Qui pourra arrêter Edinson Cavani et les Parisiens dans la compétition ? A l'heure où nous imprimions le match comptant pour les 32es de finale entre Strasbourg et Grenoble n'avait pas encore été joué. Mais le vainqueur de cette rencontre aura fort à faire face aux hommes de Thomas Tuchel. Invaincus depuis 2014, les joueurs de la capitale ont égalé le record détenu par Lille en dominant Pontivy (4-0) au tour précédent. Le PSG a aligné 25 victoires d'affilée, une performance réalisée par le LOSC entre janvier 1946 et avril 1949.

CANAL+ 22:25

Le retour du héros

Réalisateur : Laurent Tirard
Avec : Jean Dujardin, Mélanie Laurent
Date de sortie : 14 février 2018



En 1809, le capitaine Neuville part sur le front alors qu'il était sur le point d'épouser Pauline, la plus jeune des filles de la famille fortunée des Beaugrand. En l'absence de nouvelles de Neuville, Pauline dépérit peu à peu. Elisabeth, sa soeur aînée, décide alors d'écrire des lettres à la place de Neuville, pour redonner le goût de vivre à sa soeur. Le stratagème fonctionne un temps, mais comme Neuville ne revient pas, Elisabeth finit par inventer sa mort. Quelque années plus tard, Neuville, bien vivant, décide de rendre visite à la famille Beaugrand.

6 21:00

Le meilleur pâtissier - Chefs & célébrités



Sous le regard de Cyril Lignac et Mercotte, toujours aidées par de grands chefs pâtissiers, les cinq personnalités en compétition s'affrontent pour le titre de « Meilleur pâtissier » et faire gagner un chèque de 10 000 euros au profit de l'association qu'elles défendent. Les candidats commencent par revisiter le dessert américain par excellence : le cheesecake. Puis ils reproduisent un hummingbird cake, gâteau très populaire aux Etats-Unis dégusté pour les grandes occasions. Enfin, les célébrités doivent rendre hommage, à travers leur création, à la star américaine dont elles sont fans.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2074

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	9	2			7	8	3	
8		5		4				7
4	7			3				5
					3			6
	6	1				9	2	
9			2					
5				9				
6				2				
8	7	3						

						3	1	6			8	7	
4									3		9		6
7								8				5	3
1							9						
						2	4					7	3

Horizontalement :
1 - Mauvais peintre
2 - Immense tendresse - Bière populaire
3 - Mettait en mémoire - Pot pour le chimiste
4 - Frappa du sabot - Etoiles de mer
5 - Oiseau sacré d'Egypte - Composants sanguins
6 - Solution - Unie
7 - Les premières venues - Disciple
8 - Travailla sur le métier - Quatre saisons
9 - Coordination - Persiflage
10 - Alcool de riz - Ne reconnaît pas - Hémione s'il est sauvage

Verticalement :
A - Constructions révolutionnaires
B - Ramolli - Tantale en formule
C - Eructaient
D - Inguéritée - Irlande chez elle
E - Enjoliva - Montagne espagnole
F - Criminel endurci
G - Parodier - Baba pour ses intimes
H - Jeu de hasard - Largeur de papier
I - Déchiffre - Passage étroit
J - Évaluée - Bruit de caisse
K - Trop souvent employées - Inutile
L - Filets - Embarrassée



"Dans la vie on ne fait pas ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est."

Jean-Paul Sartre

Mots croisés n°2074

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°774

doqma- tiques petits films	↓	effleu- rées aigles d' Australie	↓	double crochet troisième partie	↓	pli qui vaut dix titre de princes	↓	couvents doigté	↓	perdent	↓	épouse d'Osiris sors de l'eau	↓					
métisse- ral mises en évidence	→									très bon copain amu- sants	→							
bramer	→							arbres libanais cham- pion	→									
célérités	→							pasteu- risées	→				très im- portant					
éclos	→							titane du chimiste bras de mer	→									
eniambés	→							qaéliques s'esclaf- fer	→				sinistres initiales vallée bretonne					
la dextre leur sert mieux	→							décolore fleuve sibérien	→				posses- sif cristal de cuisine	→			religion anglaise	
tout étonné partie dure	→							sombre dernier	→				procla- mation inutile	→				
ordure	→							accord total cercles lumineux	→					agence spatiale d'Europe	→			chemin de halage silen- cieuse
comme le do appareil de lavage	→							clans fermés taisent	→					oui du Sud	→			matières puru- lentes
envoie une onde beau voilier	→							strontium au labo aspira	→					ils don- nent le punch troubler	→			
à trois temps	→							pièce de charrue choix	→					volcan italien aïeul familier	→			
manche	→							inoqua- rée île de Charente	→					complet	→			affirma- tion c'est pareil
														récom- pense	→			
																		cubes à faces chiffrées

Solution

Sudoku n°2074

9	2			7	8	3		
8	5	4					7	
4	7		3		6		5	3
6	1		3		9	2		
9		2						1
5		9			9		4	2
8	7	3	2				1	7

4	3	1	6			8	7
7			3		9	6	3
1		9				5	3
2	4				2	7	3
					2		1
				7			
			4	2			
				9			

8	6	5			1	7	5		9	4	1
4		9			9	8			5		9
9		2			5			6		5	6
8	3	4	1	2	2	8	3				
6	4		1	2			3				
7	1	5				7					
5	8			7	1	6					

Mots Croisés n°2074

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	R	B	O	U	I	L	L	E	U	R
2	A	M	O	U	R		M	O	U	S	S	E
3	R	E	T	E	N	A	I	T		T	E	T
4	R	U	A		A	S	T	E	R	I	E	S
5	I	B	I	S		S	E	R	U	M	S	
6	C	L	E		M	A	R	I	E	E		G
7	A	I	N	E	E	S		E	L	E	V	E
8	D		T	I	S	S	A		L	L	E	A
9	E	T		R	A	I	L	L	E	R	I	E
10	S	A	K	E		N	I	E		A	N	E

Grille géante n°774

•	D	•	F	•	E	•	D	•	P	•	E	•	I
•	C	•	O	•	S	•	M	•	E	•	R	•	A
•	E	•	T	•	R	•	A	•	C	•	E	•	R
•	V	•	I	•	T	•	S	•	S	•	A	•	D
•	N	•	E	•	S	•	T	•	I	•	C	•	R
•	P	•	A	•	S	•	D	•	E	•	R	•	O
•	D	•	R	•	O	•	I	•	T	•	E	•	R
•	O	•	S	•	U	•	N	•	Z	•	O	•	R
•	S	•	A	•	L	•	E	•	T	•	E	•	S
•	C	•	S	•	U	•	T	•	E	•	S	•	C
•	G	•	O	•	E	•	L	•	E	•	T	•	T
•	L	•	E	•	N	•	T	•	A	•	I	•	R
•	S	•	E	•	T	•	E	•	R	•	I	•	E

BASKET / NATIONALE 1 MESSIEURS (MISE À JOUR): WO Boufarik-GS Pétroliers programmé le 29 janvier

Le match WO Boufarik - GS Pétroliers comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, se déroulera le mardi 29 janvier à Boufarik (17h00), a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FABB). L'instance fédérale a également indiqué que la rencontre OS Bordj Bou Arréridj - PS El-Eulma se tiendra aussi le 29 janvier à El-Eulma (15h00).

Ce match avait été reporté à cause de la défection de l'appareil des 24 secondes de la salle de Bordj Bou Arréridj. Le «classico» du championnat d'Algérie de basket-ball, opposant le WO Boufarik au GS Pétroliers, avait été reporté à cause de la participation des joueurs des deux clubs au Championnat arabe des nations, disputé en novembre dernier au Caire (Egypte).

A noter que le GS Pétroliers a écopé d'une sanction de quatre matchs à huis clos à cause de jets de projectiles sur le terrain. Cette sanction a pris effet lors de la réception du CSMBB Ouargla pour le compte de la 12e journée disputée mardi dernier.

CYCLISME/TROPICALE AMISSA-BONGO (1ÈRE ÉTAPE) : Réguigui 4^e, l'Italien Bonifazio vainqueur

Le cycliste algérien Youcef Reguigui a terminé à la quatrième place de la première étape de la course cycliste la Tropicale Amissa-Bongo (Gabon) dont la victoire est revenue à l'Italien Bonifazio Nicolo de la formation Direct Energie, lors de la course courue lundi entre Bongoville et Moanda (100 km).

Le coureur italien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 2h43.23, devant le Français Manzin Lorenzo (Vital Concept) et l'Allemand Greipel André (Team Arkea samsic), crédités du même temps. Au classement général, Reguigui occupe la 6e place à 10 secondes de l'Italien, Bonifazio Nicolo qui devance de deux secondes l'Erythréen, Sirak Tesfom.

Le Rwandais Didier Munyaneza monte sur le podium à 3 secondes du leader. Mardi, la deuxième étape de la 14e édition de la tropicale mènera le peloton de Franceville à Okondja sur une distance de 107 km.

L'Algérie est représentée par six coureurs dont Azzedine Lagab dont l'objectif sera de remporter une étape au Gabon après avoir fini deux fois dans le top 10 du classement final en 2012 et 2013. Quinze (15) équipes dont dix africaines et cinq formations européennes s'attaquent aux sept étapes sur un parcours total de plus de 800 Km.

Pour la première fois depuis le début de sa création en 2006, cette édition fera un tour en Guinée-Équatoriale lors de la 5ème étape Bitam-Mongomo, en passant par la ville de Kyé-Osi au Cameroun, ce qui donne une dimension internationale à la Tropicale qui se veut désormais être le point de départ de toutes les courses de l'Union Cycliste Internationale.

APS

HANDBALL : Le CHT Oran, un modèle de réussite du sport scolaire

Le Club Horizon Talents d'Oran (CHTO), qui vient de réussir une qualification historique aux 16es de finale de Coupe d'Algérie de handball tout en dominant son groupe en championnat de Nationale 2, est en train de redonner ses lettres de noblesse au sport scolaire en Algérie, puisque c'est dans ce vivier qu'il puise ses effectifs.

Ayant activé dans le secteur du sport scolaire par le passé, le président du CHTO, Sidahmed Djendara, a eu, en avril 2014, l'idée de fonder un club sportif amateur, composé essentiellement des jeunes talents de handball des différents établissements scolaires dans la wilaya d'Oran. «Le but était d'éviter la déperdition de ces talents qui avaient d'énormes potentialités, sauf qu'ils n'étaient pas structurés. Nous avons alors fondé un nouveau club de handball pour permettre à ces jeunes d'entrevoir une carrière dans cette discipline», a expliqué à l'APS le premier responsable du CHTO, détenteur d'un diplôme de conseiller en sport.

L'expérience s'est avérée fructueuse, comme l'attestent les trois accessions de suite de cette jeune formation qui ambitionne aussi de réussir une quatrième montée de suite cette saison, cette fois-ci en Nationale 1, soit le deuxième palier, en attendant de frapper à la porte de l'élite. Le rêve peut bien devenir réalité, surtout que le parcours de ce club lors de la première partie de la saison était des plus encourageants.

«Nous avons terminé la phase aller en tête de notre groupe avec 11 points, devançant de trois unités la formation d'Ain Tédès qui jouait la saison passée en Nationale 1 et qui ambitionne d'y faire son retour dès cette fin de saison», a encore dit le boss du CHTO.

Tout pour une 4^e accession de rang

Faisant désormais de la montée au deuxième palier un objectif primordial, le CHTO, reconnaît son président, aura une mission délicate, étant donné qu'il devra, au cas où il terminerait dans l'une des deux premières places, passer d'abord avec succès les play-offs pour tenter de décrocher le titre du championnat de la région d'Oran, avant de lorgner le seul ticket de la montée en jouant un match barrage face au champion de la région de Saïda.

Ce long parcours qui attend les jeunes Oranais n'est pourtant pas fait pour le dissuader, a assuré leur président, qui dit faire confiance à son groupe dirigé par l'ancien international Chamseddine Mazari, un ancien de la légendaire génération du handball oranais qui avait fait les beaux jours du MCO dans les années 1980.

Parallèlement à cet objectif, le CHTO, un club recelant différentes catégories aussi bien en garçons qu'en filles, reste fidèle à sa politique de formation et de prospection des jeunes talents en milieu scolaire. C'est ce qui fait d'eux sa force, s'est réjoui Sidahmed Djendara, auquel la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) a confié la gestion de la salle omnisports Akid-Lotfi.

«Nous restons persuadés que le sport scolaire demeure un véritable réservoir pour



les différentes associations sportives s'il est bien exploité. La réussite de notre club en est la preuve, il est temps de réhabiliter ce sport scolaire duquel sont sortis plusieurs champions algériens dans différentes disciplines», a conseillé le même responsable. Il faut dire que la réussite du CHTO n'a pas laissé indifférentes les autorités locales, à l'image de la DJS qui a revu cette année à la hausse la subvention allouée à cette formation.

«Nous avons été récompensés pour notre accession, puisque cette année notre subvention est de l'ordre de 1,9 million DA. Certes, ce n'est pas encore suffisant pour le fonctionnement de toutes nos catégories, mais nous ne faisons pas la fine bouche», a poursuivi Djendara, rappelant au passage que son club avait démarré en 2014 avec un budget de 400.000 DA seulement, mais cela ne l'a pas empêché de gravir les échelons.

Concernant l'outil de tra-

vaill, devenu aussi à nous débrouiller pour permettre à toutes nos équipes de s'entraîner dans des conditions plus ou moins acceptables», a-t-il fait savoir. Le CHTO a, en outre, encore gagné en confiance en éliminant en 32es de finale de Coupe d'Algérie, le week-end passé, une équipe de Nationale 1, à savoir le club de N'gaous (29-28), un exploit qui l'encourage aussi à tout tenter pour créer la surprise dans la compétition, où il affrontera au prochain tour le HBC Tlemcen, selon son patron, qui rappelle toutefois que l'objectif premier demeure l'accession en fin de saison.

LUTTE/CHAMPIONNAT NATIONAL (SENIORS): Plus de 220 athlètes présents vendredi et samedi au rendez-vous d'Alger

Deux-cent-vingt-cinq (225) athlètes de 15 ligues prendront part au championnat national de lutte seniors (messieurs et dames), prévu vendredi et samedi prochains à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a-t-on appris lundi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte

libre dans les catégories 57 kg, 65 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg, de la lutte gréco-romaine (55 kg, 63 kg, 72 kg, 82 kg, 97 kg), de la lutte féminine (50 kg, 55 kg, 59 kg, 65 kg, 72 kg) ainsi qu'aux finales qui auront lieu à partir de 18h15.

Les épreuves de samedi seront réservées, durant la matinée, aux tours éliminatoires de la lutte libre dans les

catégories 61 kg, 70 kg, 79 kg, 92 kg, 125 kg, de la lutte gréco-romaine (60 kg, 67 kg, 77 kg, 87 kg, 130 kg) et de la lutte féminine (53 kg, 57 kg, 62 kg, 68 kg, 76 kg), alors que les finales se tiendront à partir de 16h15.

Les lauréats de ce championnat national seront récompensés par des diplômes et médailles.

NATATION / CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE INTER-ÉCOLES : Plus de 80 nageurs au rendez-vous

Les épreuves du Championnat national militaire inter-écoles de natation en petit bassin ont débuté lundi à l'Ecole supérieure de la Défense aérienne du territoire Ali-Chabati de Réghaïa, à Alger (1re Région militaire), avec la participation de plus de 80 nageurs représentant 9 équipes.

Neuf épreuves sont inscrites au programme de la compétition: 50m nage libre, 100m nage libre, 50m dos, 50m brasse, 50m papillon et le relais 4x50m nage libre,

auxquelles s'ajoutent trois épreuves spécifiques : 50m nage libre avec obstacles, 50m nage de sauvetage et relais 4x25m nage de sauvetage.

La séance matinale de la première journée de compétition a vu la consécration du nageur Nadir Louma de l'Ecole supérieure des techniques d'intendance de Blida sur 50m nage avec obstacles avec un temps de 29.38.

Les deuxième et troisième places sont revenues respectivement aux nageurs de l'Ecole supérieure de maté-

riels, Mehdi Bouras (30.24) et Ali Zemmouri (30.71).

Les épreuves du Championnat d'Algérie militaire

inter-écoles se poursuivent jusqu'à jeudi à raison de deux séances par jour.

Les équipes participantes :

- Ecole supérieure navale (1re RM)
- Ecole technique d'intendance (1re RM)
- Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (1re RM)
- Ecole supérieure de matériels (1re RM)
- Ecole des sous-officiers navales (2e RM)
- Ecole supérieure des troupes spéciales (4e RM)
- Ecole d'application des troupes navales (5e RM)
- Ecole supérieure de la Défense aérienne du territoire (1re RM)
- Ecole militaire polytechnique (1re RM).

ATHLÉTISME/DOPAGE: L'IAAF autorise 42 athlètes russes à concourir sous bannière neutre

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a autorisé 42 athlètes russes de concourir dans les compétitions d'athlétisme en 2019 sous une bannière neutre, alors que la Russie demeure suspendue par l'instance internationale.

« Le comité d'examen du dopage de l'IAAF a décidé que les candidatures de 42 athlètes russes répondaient aux critères d'éligibilité exceptionnels pour participer aux compétitions internationales en tant qu'athlètes neutres en 2019, conformément à la règle 22.1A (b), alors que la suspension de la fédération nationale russe (Rusada) reste maintenue », a indiqué lundi la fédération internationale dans un communiqué. L'instance précise également qu'elle a donné priorité aux athlètes souhaitant concourir en salle, ce qui peut laisser entendre que la liste pourrait être étendue plus tard.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle autorisation est accordée à certains athlètes russes, malgré la découverte fin 2015 d'un vaste scandale de dopage institutionnalisé dans ce pays. Ainsi 72 sportifs russes avaient pu participer sous bannière neutre aux Championnats d'Europe de Berlin en août. Parmi les athlètes russes qui participeront aux compétitions cette année sous bannière neutre figurent notamment Timur Morgunov (vice champion d'Europe à la perche), Sergey Shubenkov (vice champion d'Europe sur 110 m haies) et Maria Lasitskine (championne d'Europe en



hauteur), déjà présents à Berlin l'été dernier. L'IAAF avait décidé en décembre de maintenir la suspension de la Russie, en cours depuis

trois ans et la révélation d'un vaste scandale de dopage, malgré la récente main tendue par l'Agence mondiale antidopage (AMA). Le dra-

peau russe n'est plus apparu dans une compétition internationale d'athlétisme depuis les Mondiaux de Pékin en 2015.

Voici la liste des 42 athlètes russes qui concourront sous bannière neutre en 2019:

Diana Adasko (triple saut), Maxim Afonin (lancer du poids), Dzhennifer Akinimika (sprint), Mariia Aglitckaia (100 m haies), Rinas Akhmadeev (demi-fond), Elizaveta Bondarenko (saut à la perche), Oleg Braiko (hauteur), Viktor Butenko (disque), Timofey Chalyy (400 m haies), Danila Danilov (marteau), Alexey Fedorov (triple saut), Aksana Gataullina (saut à la perche), Georgiy Gorokhov (saut à la perche), Illia Ivaniuk (hauteur), Maria Kochanova (hauteur), Viacheslav Kolesnichenko (sprint), Alexander Komarov (épreuves combinées), Vilena Komarova (épreuves combinées), Elena Kulichenko (hauteur), Anna Krylova (triple saut), Maria Lasitskine (hauteur), Aleksandr Lesnoi (lancer du poids), Denis Lukyanov (marteau), Alena Lutkovskaia (saut à la perche), Alena Mamina (sprint), Polina Miller (sprint), Vasilii Mizinov (marche), Timur Morgunov (saut à la perche), Iliia Mudrov (saut à la perche), Olga Mullina (saut à la perche), Egor Nikolaev (1500m), Sofia Palkina (marteau), Viktoriia Prokopenko (triple saut), Vera Rudakova (400m haies), Fedor Shutov (demi-fond), Illia Skkurennev (épreuves combinées), Anastasiia Shkurutova (marteau), Sergey Shubenkov (110m haies), Anzhelika Sidorova (saut à la perche), Olesia Soldatova (400m), Yana Smerdova (marche), Elizaveta Tsareva (marteau).

NATATION / DEN DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE : Kaoua : «J'ai démissionné pour des raisons personnelles»



Le directeur des équipes nationales de la Fédération algérienne de natation (FAN), Abdelkader Kaoua, a assuré lundi que sa démission est due à des «raisons personnelles», après trois

années passées à son poste. «J'ai décidé de quitter mon poste pour des raisons personnelles, entre autres l'éloignement du siège de la FAN de mon domicile et l'état de santé de ma mère. Pour ces raisons j'ai décidé de m'éloigner du haut niveau pour être auprès d'elle», a déclaré Kaoua à l'APS. Kaoua qui a également occupé le poste de directeur technique national depuis février 2018, a nié toutes tensions avec le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou, et son bureau exécutif.

«Je garde de très bonnes relations avec le président de la FAN. J'ai donné le maximum pour réaliser le plan d'action de l'année 2018, une saison pleine au niveau national et international, dont les Jeux méditerranéens, les Jeux africains de la jeunesse et les championnats arabes», a-t-il souligné.

«Nous avons réalisé des résultats honorables lors des différentes compétitions auxquelles nos nageurs ont pris part. Je laisse le soin à la famille de la natation algérienne de juger mon passage à la tête de la DTN», a-t-il ajouté. Kaoua qui est également cadre du Ministère de la jeunesse et des sports, a souhaité bonne chance à son successeur Kamel Khoumri.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST Individuels des échecs du 24 au 26 janvier à Oran

Les épreuves du championnat régional Ouest individuels toutes catégories des échecs aura lieu du 24 au 26 janvier, à Ain El Turk (Oran), a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs (FAE), verra la participation plus de 110 athlètes de différents clubs et associations

sportives de la région Ouest. Ce championnat sera disputé selon le système toutes rondes à la cadence de 90 minutes finish avec l'ajout de 30 secondes, homologué par la Fédération internationale des échecs. À l'issue de cette phase zone Ouest, les 7 premiers seront qualifiés à la phase des demi-finales du championnat national individuels toutes catégories, prévues en juin prochain, à Tizi Ouzou.



LUTTE/CHAMPIONNAT NATIONAL (SENIORS): La compétition vendredi et samedi à la Coupole (FALA)



Le championnat national de lutte seniors (messieurs et dames), prévu initialement vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, aura lieu à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf avec la participation de 225 athlètes de 15 ligues, a-t-on appris mardi de la Fédération algérienne des luttas associées (FALA).

La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 57 kg, 65 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg, de la lutte gréco-romaine (55 kg, 63 kg, 72 kg, 82 kg, 97 kg), de la lutte féminine (50 kg, 55 kg, 59 kg, 65 kg, 72 kg) ainsi qu'aux finales qui auront lieu à partir de 18h15.

Les épreuves de samedi seront réservées, durant la matinée, aux tours éliminatoires de la lutte libre dans les catégories 61 kg, 70 kg, 79 kg, 92 kg, 125 kg, de la lutte gréco-romaine (60 kg, 67 kg, 77 kg, 87 kg, 130 kg) et de la lutte féminine (53 kg, 57 kg, 62 kg, 68 kg, 76 kg), alors que les finales se tiendront à partir de 16h15. Les lauréats de ce championnat national seront récompensés par des diplômes et médailles.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST DE BODYBUILDING: Oran accueillera la compétition demain et vendredi



Le championnat régional Ouest de bodybuilding aura lieu, jeudi et vendredi prochain, à Oran, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette compétition de sport de musculation et de démonstration, organisée par l'Association sportive de Sidi Chahmi de bodybuilding et power-lifting, en collaboration avec la Fédération dédiée à ce sport, verra la participation de plus de 90 bodybuilders des wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Bechar, Saïda, Tiaret, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Relizane, Mostaganem et Oran. Ces athlètes seront inscrits dans 10 catégories de poids, de moins 60 kg à plus de 100kg.

Les participants à ce rendez-vous sont appelés à réaliser un championnat sans faute, où les trois premiers de chaque catégorie se qualifieront pour le championnat national, prévu fin mars, dans un lieu non encore fixé. À l'issue de cette phase régionale, les athlètes non classés devront prendre part au tournoi national de repêchage, prévu en février prochain.

COUPE D'ALGÉRIE : L'USM Annaba et la JSM Béjaïa qualifiées pour les quarts de finale

Les deux pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis de football : l'USM Annaba et la JSM Béjaïa, ont validé ce lundi leur billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, en disposant respectivement du CABB Arreridj (3-1) et du CRM Bouguirat (4-1). Dans un stade du 19-mai 1956 plein, les «Tuniques rouges» n'ont pas eu du mal à éliminer leur voisin du CABBA.

Taoufi El-Ghoumari a ouvert le score à la 9e minute de jeu sur penalty, avant de récidiver à la 24e minute pour corser l'addition et signer le doublé, profitant d'un mauvais dégagement de la défense de Bordj. En seconde période, le CABBA a réduit le score grâce à Mehdi Droueche (52e), avant que l'USMAN ne se mette définitivement à l'abri grâce à Sofiane Ammour (72e). L'USMAN de l'entraîneur Kamel Mouassa recevra en quarts de finale, en aller et retour, l'ES Sétif ou l'USM Alger, dont la rencontre se jouera mardi au stade du 8-mai 1945 (17h00).

La JSM Béjaïa, dans son ancre de l'Unité maghrébine, s'est qualifiée facilement aux dépens du CR Bouguirat, club évoluant en division inter-régions. Hicham Mokhtar s'est illustré en signant un doublé (4e, 30e). Foued Ghanem a imité son coéquipier avec également un doublé (67e s.p, 69e). Djelloul Meghni a sauvé l'honneur pour Bouguirat (52e). La JSMB rencontrera au prochain tour le vainqueur du match Paradou AC - USM El-Harrach, prévu mardi au stade Omar-Hamadi (14h30).

Un peu plus tôt dans la journée, Le CR Belouizdad a validé son billet en battant le SA Mohammadia, pensionnaire de la division nationale amateur, sur le score de 3 à 0, au stade 20-Août-1955 d'Alger. Les buts de la partie ont été inscrits par Djamel Chettal (45e+2), Amir Sayoud (71e), et Abousofiane Balegh (85e).

Le CR Belouizdad, lanterne rouge du championnat de Ligue 1, rencontrera en quarts de finale le vainqueur du match NA Hussein-Dey - MC Alger, prévu mercredi au stade 20-Août-1955 (15h00). Ces 1/8es de finale se poursuivront mardi et mercredi, avant de se clôturer mardi 29 janvier avec le match MC Oran - NC Magra.

Résultats partiels :

Lundi 21 janvier :

CR Belouizdad - SA Mohammadia 3-0
USM Annaba - CABB Arreridj 3-1
JSM Béjaïa - CRM Bouguirat 4-1

Mardi 22 janvier :

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - USM El-Harrach (14h30)
Sétif : ES Sétif - USM Alger (17h00)

Mercredi 23 janvier :

Ouargla : MB Rouissat - CS Constantine (14h30)
Alger (20-Août) : NA Hussein-Dey - MC Alger (15h00)

Mardi 29 janvier :

Oran : MC Oran - NC Magra (17h00).

LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE) La JS Kabylie écope d'un match à huis clos

La JS Kabylie a été sanctionnée d'un match à huis clos pour «utilisation et jet de fumigènes sur le terrain», lors de la victoire en déplacement contre l'USM Bel Abbès (2-0) samedi dernier en match comptant pour la 18e journée de Ligue 1 Mobilis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

La JSK devra en outre s'acquitter de deux amendes, l'une de 100.000 DA pour mise en garde et une seconde de 200.000 DA pour «utilisation et jet de fumigène sur le terrain» (3e infraction), précise la même source. La JSK qui occupe la deuxième place au classement de Ligue 1 Mobilis à deux longueurs du leader l'USM Alger, jouera son prochain match à domicile contre l'AS Ain M'lila, fixé au 25 janvier sans la présence du public.

En Ligue 2 Mobilis, l'ASM Oran a écopé d'un match à huis clos et une amende de 200.000 DA pour «jet de projectiles sur le terrain» lors de la réception du MO Béjaïa (0-2) au stade Bouakeul (Oran), pour le compte de la 18e journée. L'ASM Oran, 14e au classement accueillera la JSM Skikda lors de la 20e journée de Ligue 2 sans la présence de ses supporters.

APS

VIOLENCE DANS LES STADES: Les clubs obligés d'installer un comité de supporters (LFP)

Les clubs des deux Ligues professionnelles sont dans l'obligation d'installer un comité de supporters dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades, selon une correspondance adressée par la Ligue de football professionnel (LFP) à l'ensemble des pensionnaires des L1 et 2.



«Dans le cadre du lancement de la commission chargée de la lutte contre la violence dans les stades, la LFP informe les clubs qu'ils sont dans l'obligation d'installer un comité de supporters comme prévu dans l'article 201 de la loi N.13-05 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives qui stipule que les clubs et associations sportives organisant des manifestations sportives sont tenus de mettre en place des comités de supporters», a écrit la LFP sur son

site. Cette décision vient en application aussi de «l'article 03 du décret exécutif N.15-73 du 16 février 2015 déterminant les dispositions applicables aux clubs sportifs professionnels et fixant les statuts types des sociétés sportives commerciales : article 03 alinéa 4 qui stipule : le club sportif professionnel est tenu notamment d'assumer ses obligations dans les préventions et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives notamment à travers la mise en place d'un comité de supporters

conformément aux lois et règlements en vigueur», ajoute-t-on de même source.

La violence dans les stades ne cesse de prendre des proportions alarmantes, poussant les autorités à prendre des mesures pour tenter de mettre fin à ce phénomène. Quatre-vingts (80) cas de violence ont été enregistrés dans les stades de football durant la phase aller de l'actuelle saison, selon des statistiques dévoilées par le directeur de la Sécurité publique, le contrôleur de police Aïssa Naïli,

au cours d'un point de presse tenu le 13 janvier dernier.

Selon le même responsable, ces actes de violence ont été enregistrés à l'occasion des rencontres de Ligue 1 de football (28 cas), Ligue 2 (8), division amateur (13), Coupe d'Algérie et rencontres internationales (12) ainsi que 19 cas signalés dans les paliers inférieurs (régionaux et de wilaya). Les services de l'ordre ont arrêté 726 personnes dont 82 mineurs, alors que 198 individus ont été présentés devant la justice.

FUTSAL POUR SOURDS:

Stage au profit d'encadreurs et éducateurs sportifs à Alger

Quarante-trois (43) encadreurs et éducateurs prendront part au 1er regroupement national de futsal, organisé par la Fédération sportive des sourds d'Algérie (FSSA), du 24 au 26 janvier au Centre de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), a indiqué mardi l'instance fédérale.

«Ce regroupement national est inscrit dans le cadre du développement des capacités des entraîneurs et éducateurs sportifs exerçant au sein des établissements des sourds

en futsal», a précisé la fédération. Les participants représenteront 17 wilayas (9 avec 20 éducateurs des écoles de jeunes sourds et 8 avec 23 entraîneurs des clubs de sourds). «L'histoire du futsal et son développement, les CSA (clubs sportifs amateurs), l'arbitrage et les nouveautés réglementaires ainsi que le développement de la pratique du futsal au sein des écoles de jeunes sourds sont les thèmes arrêtés pour ce regroupement national des encadreurs et éducateurs sportifs», a

ajouté l'instance fédérale. Les stagiaires seront encadrés par des techniciens de la FSSA, en présence d'instructeurs et de formateurs de la Fédération algérienne de football (FAF), de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football (FIFA), Ouchene et Lelouchi. Ce regroupement national prendra fin avec la remise aux participants d'une attestation de participation, de documentation ainsi que de supports médias.

CAN-2019 (QUALIFICATIONS / GR. D) RÉSERVES CONTRE UN JOUEUR TOGOLAIS :

La Gambie déboutée par la CAF

La Fédération gambienne de football (GFF) a été déboutée par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) dans le dossier d'éligibilité du défenseur James Olufade avec le Togo, rapportent mardi des médias locaux. D'après la GFF, le latéral gauche des Eperviers serait de nationalité nigérienne et serait apparu comme tel sur le site de la CAF lors de son

enregistrement dans une compétition en 2016, sous les couleurs de New Stars de Douala (Cameroun).

Selon la Fédération gambienne, son homologue togolaise n'aurait pas respecté les critères nécessaires pour que le joueur de 24 ans puisse changer de nationalité sportive. Apparu pour la première fois sous les couleurs du Togo en septembre dernier face au Bénin

(0-0), Olufade avait pris part au match nul (1-1) entre Scorpions et Eperviers le 12 octobre à Lomé pour le compte de la troisième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2019 (CAN-2019), mais était resté sur le banc lors de la manche retour remportée par les Togolais à Banjul (1-0). Au terme de la 5e journée des qualifications, l'Algérie occupe le poste de leader du

groupe D avec 10 points, devançant de trois longueurs son dauphin le Bénin (7 pts). Le Togo et la Gambie ferment la marche avec 5 points chacun. Lors de la 6e et dernière journée prévue le 22 mars, l'Algérie accueillera la Gambie alors que le Togo se rendra au Bénin. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour la phase finale en Egypte (14 juin - 13 juillet).

**LE VERDICT EST
TOMBÉ POUR
BELLERIN !**

Sorti sur civière face à Chelsea, Hector Bellerin souffre bel et bien d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche. Coup dur pour les Gunners. C'est confirmé, Hector Bellerin victime d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche comme l'a indiqué le club de Londres sur son compte twitter. Fin de saison donc pour l'international espagnol qui devrait rester éloigné des terrains pendant une durée pendant 6 à 9 mois.



**FILIPE LUIS
VEUT
PROLONGER**

En fin de contrat à l'Atlético Madrid, Filipe Luis souhaite prolonger avec les Colchoneros, mais pas à n'importe quelle condition. Dans un entretien accordé à Globosporte, Filipe Luis (33 ans) a évoqué sa situation avec l'Atlético Madrid. L'arrière gauche brésilien est en fin de contrat avec le club de la capitale espagnole. Et même s'il avait failli rejoindre le PSG l'été dernier, il a aujourd'hui une priorité : prolonger avec les Colchoneros. A une condition : signer un nouveau bail de deux ou trois ans. « Quand je suis revenu ici après Chelsea, je comptais terminer ma carrière à l'Atlético. Mais dans le football, les choses peuvent aller très vite, explique l'international brésilien. L'Atlético a pour habitude de ne renouveler les contrats que d'année en année pour les joueurs de plus de 30 ans. J'espère qu'ils m'offriront un contrat de deux ou trois ans, car je veux finir ici. » S'il n'arrivait pas à tomber d'accord avec les dirigeants madrilènes, Filipe Luis se résoudrait à partir, mais plus sûrement en Europe qu'au Brésil, malgré un attachement très fort au club de Flamengo.

**Harry Kane
élu meilleur
joueur
d'Angleterre**

Meilleur buteur du Mondial (6 réalisations) et leader offensif de Tottenham, Harry Kane a été désigné meilleur joueur d'Angleterre en 2018.

Harry Kane conserve son trophée. Déjà élu meilleur joueur d'Angleterre sur l'année 2017, le buteur des Spurs a de nouveau été élu.

L'attaquant a largement contribué au parcours des Three Lions, demi-finalistes de la Coupe du Monde en Russie, en terminant meilleur buteur de la compétition (6 buts). Auteur de 20 buts en 31 apparitions depuis le début de la saison, l'attaquant de 25 ans avait terminé deuxième meilleur buteur de Premier League la saison passée (30 réalisations), derrière l'intouchable Mohamed Salah. "Être élu meilleur joueur d'Angleterre pour la deuxième année consécutive est une chose dont je suis extrêmement fier", a-t-il déclaré sur le site internet de Tottenham. "Après une année aussi monumentale, ce prix revêt une importance particulière, car c'est toujours un honneur d'être reconnu par les personnes qui comptent le plus, les fans." Avant de se projeter sur la suite : "Cependant, mes coéquipiers en Angleterre, Gareth Southgate et son personnel, ont déployé des efforts collectifs pour atteindre un tel résultat positif en 2018, et nous avons bénéficié d'un soutien fantastique de la part des spectateurs et à la maison. Nous ne voulons pas que 2018 soit notre seul point culminant. Nous poursuivons donc notre progression avec les qualifications pour l'Euro 2020 et les finales de la Ligue des Nations de l'UEFA en 2019."

**CRISTIANO RONALDO
N'IRA PAS EN PRISON**

Cristiano Ronaldo est passé devant le tribunal provincial de Madrid ce mardi matin. L'attaquant de la Juventus, qui était condamné à 23 mois de prison ferme et à 18,8 millions d'euros d'amende, est reparti libre. Ce fut une simple formalité qui n'a pris que quelques minutes et qui clôt un an et demi d'instruction et de négociations. Ce mardi matin, peu avant 10 heures, Cristiano Ronaldo s'est présenté libre au tribunal provincial de Madrid et en est reparti soulagé. Détendu, souriant et accompagné de sa fiancée Georgina, l'ancien joueur du Real est entré par la porte principale du bâtiment après le refus de la justice de le laisser passer par le parking et de le cacher aux yeux de la foule de reporters couvrant ce qui est un événement aussi «people» que judiciaire.



**POGBA EN DISCUSSIONS
POUR PROLONGER ?**

Auteur de solides performances depuis le départ de José Mourinho et la nomination d'Ole-Gunnar Solskjaer, Paul Pogba (25 ans) pourrait prolonger son contrat avec Manchester United. Selon le journal anglais The Sun, le milieu de terrain français serait disposé à discuter avec les dirigeants mancuniens de la signature d'un nouveau bail. Sous contrat jusqu'en juin 2021, avec une année supplémentaire en option, le champion du monde 2018 souhaiterait bénéficier d'une revalorisation salariale.

**HAZARD :
«J'AI FAIT
LE TOUR EN
ANGLETERRE»**

Actuellement à Chelsea, Eden Hazard n'a jamais caché son désir de rejoindre l'Espagne et plus particulièrement le Real Madrid, son club de coeur. C'est quasi une certitude, un jour, Hazard portera le maillot de la Maison Blanche. Le joueur n'a jamais caché son envie de rejoindre le club qu'il porte dans son coeur depuis toujours. Interrogé par France Football sur son avenir, le 3e de la dernière Coupe du Monde ne prend pas de pincettes au moment d'évoquer son passage à Chelsea et son avenir à court terme : "J'ai fait le tour en Angleterre. J'ai tout gagné ici, les deux Coupes et le Championnat, sauf le Community Shield. J'ai toujours dit qu'après l'Angleterre je voulais découvrir autre chose. Mais il y a des choses qui font que je pourrais rester



TOURISME L'ONAT participe à la 39^e édition de la Foire internationale du tourisme FITUR Madrid

L'Office national algérien du tourisme (ONAT) prendra part à la 39^e édition de la Foire internationale du tourisme (FITUR), prévue du 23 au 27 janvier à Madrid (Espagne), a indiqué, lundi, un communiqué de l'Office. La délégation algérienne qui prendra part à la foire "FITUR Madrid" sera composée de 17 opérateurs touristiques et de la compagnie Air Algérie ainsi que de certains artisans, et ce dans le cadre de la poursuite des efforts visant à promouvoir la destination Algérie, ajoute le communiqué.

Le salon s'inscrit également dans le cadre de la relance du secteur touristique, conformément aux orientations du plan d'action contenu dans le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030, adopté par les pouvoirs publics en 2008, un schéma qui met l'accent sur la nécessité d'intensifier l'action promotionnelle en vue d'améliorer l'image de l'Algérie et de soutenir sa destination touristique tout en rendant une des destinations internationales.

En vue de promouvoir l'image du pays, l'Algérie occupera un stand d'une superficie de 100 m², avec un décor conciliant modernité et authenticité et mettant en valeur les spécificités du pays et la richesse de son patrimoine touristique. Ce stand mettra en exergue l'héritage espagnol dont le pays, en sus du potentiel touristique du désert qui se distingue par la qualité de sa beauté unique au niveau de la région méditerranéenne. La foire FITUR Madrid prévoit des ateliers qui seront animés par une équipe d'artisans en vue de subjuguer les visiteurs au stand algérien à travers leur artisanat artistique issu des traditions du pays. Par la même, les organisateurs intensifieront leur contact avec les opérateurs touristiques étrangers participant au salon ainsi qu'avec la presse présente en vue de faire connaître la beauté naturelle de l'Algérie et la promouvoir comme destination touristique, et ce à travers une série de vidéos et de photos et en distribuant des guides contenant des cartes et des CDs aux visiteurs du stand d'Algérie afin de leur permettre de connaître les caractéristiques des territoires touristiques algériens. Pour rappel, la foire est l'une des plus grandes manifestations consacrées au tourisme au niveau international et le deuxième plus important événement européen sur le tourisme, après la Bourse internationale du Tourisme de Berlin. L'édition précédente a vu la participation de 10.190 exposants représentant 165 pays et de 150.980 visiteurs dont 140.120 artisans et professionnels du tourisme, ainsi que l'organisation de 6.800 rencontres "B2B".

ALGÉRIE-RUSSIE

Serguei Lavrov effectue à partir d'aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguei Lavrov, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de deux jours en Algérie, à l'invitation de son homologue, Abdelkader Messahel, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cette visite s'inscrit dans "le cadre du dialogue politique régulier et de la concertation permanente entre les deux pays instaurés depuis la signature de la Déclaration commune sur le Partenariat stratégique entre l'Algérie et la Fédération de Russie, le 2 avril 2001, à l'issue de la visite d'Etat du Président Abdelaziz Bouteflika, en Russie", précise la même source, soulignant que cette visite se situe "dans un contexte de développement continu du dialogue politique et de la coopération en les deux pays". "Le séjour dans notre pays du Chef de la diplomatie russe intervient également à la veille de la tenue de la 6^e session



de la Commission mixte économique algéro-russe, prévue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019", ajoute le communiqué. "Il donnera lieu à un examen d'ensemble de l'état et des perspectives des relations bilatérales et permettra un large échange de vues sur les grandes questions ré-

gionales et internationales. Dans ce contexte, la situation en Libye et les développements récents auxquels ce dossier a donné lieu seront au centre des entretiens, tout comme la situation au Sahel, au Mali, en Syrie et l'évolution du dossier du Sahara Occidental", conclut le MAE.

ALGÉRIE-CHINE

Louh et l'ambassadeur chinois satisfaits de la qualité des relations historiques exceptionnelles entre l'Algérie et la Chine

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et l'ambassadeur de Chine à Alger, Li Lianhe ont exprimé leur satisfaction de la qualité des relations «historiques exceptionnelles» qui lient l'Algérie et la République populaire de Chine, a indiqué hier un communiqué du ministère de

la Justice. Au terme de leur rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont salué le niveau des relations entre les deux pays et examiné les voies de renforcer et de consolider ces relations notamment sur les plans juridique et judiciaire.

ALGÉRIE-EGYPTE

Le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi reçoit l'ambassadeur de la République d'Egypte Aymen Mechrafa

Le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi a reçu hier au siège de son ministère, l'ambassadeur de la République d'Egypte, Aymen Djamel-Ed-dine Abdelfattah Mechrafa, avec lequel il a évoqué l'importance de la Culture dans la consolidation des relations entre les nations et les peuples", a-t-on indiqué dans un communiqué du ministère de la Culture.

Les deux hommes ont rappelé le rôle d'"éclairer" que joue la Culture vis à vis des différentes couches sociales "pour faire face à l'extrémisme et la violence", souligne le communiqué. Le ministre de la Culture et l'ambassa-

deur de la République d'Egypte ont convenu de la nécessité de "la signature d'un accord culturel entre l'Algérie et l'Egypte", à travers notamment, "un programme d'échanges multiple, entre l'Opéra d'Alger et celui du Caire, ainsi que dans les domaines, de l'industrie cinématographique, du théâtre, de la littérature, des arts plastiques et de la céramique", selon la même source. Les deux parties se sont félicitées, en outre, de la participation des délégations culturelles et artistiques des deux pays dans les différents festivals et les rencontres culturelles organisées en Algérie et en Egypte.

FRANCE

Une délégation algérienne participe au 11^e Forum international de la cybersécurité de Lille



Une délégation algérienne, conduite par le commandant de la Gendarmerie nationale le général Ghali Belkecir, participe aux travaux de la 11^e édition du Forum international de la cybersécurité (FIC) qui ont débuté hier à Lille (France), a-t-on appris de la délégation.

La délégation algérienne comprend des représentants du ministère de la Défense nationale, de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et le consul général d'Algérie à Lille, Rachid Belkaki. Cette onzième édition, qui prendra fin mercredi, est consacrée à la "sécurité et la vie privée dès la conception" ou "Security by design". Selon les organisateurs, plus de 800 intervenants et experts de 80 pays participent aux travaux ouverts dans la matinée par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Le FIC, rappelle-t-on, s'inscrit dans une démarche de réflexions et d'échanges dans le cadre de la promotion d'une vue d'ensemble de la cybersécurité. Le FIC est considéré comme l'évène-

ment européen de référence réunissant tous les acteurs de la confiance numérique. Au cours de la première journée du FIC, les participants auront à examiner la protection des données personnelles et la sécurité "by design". "À l'ère de l'hyperconnexion où sécurité et sûreté se confondent, le +by design+ reste un défi de tous les instants et appelle une réponse globale", explique-t-on, soulignant qu'il s'agira au plan sociétal, de voir comment encadrer le développement de nouveaux usages sans briser l'innovation. Au plan juridique et normatif, les participants se pencheront sur la mise sur pied des cadres de conformité cohérents et évolutifs et, au plan opérationnel, ils devront évoquer comment couvrir toutes les étapes du cycle de vie des logiciels et équipements, de la conception à la fin de vie. C'est à cette fin, que le forum constitue un cadre d'échange des expériences et du savoir sur la sécurité des données personnelles dès la conception des produits technologiques par les firmes et entreprises.

PRÉSIDENTIELLE 2019: 32 lettres d'intention de candidature déposées au ministère de l'Intérieur

Trente-deux (32) lettres d'intention de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril 2019 ont été déposées au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, indique le bilan provisoire de remise des formulaires de souscription individuelles pour les postulants à cette candidature rendu public hier. Selon ce bilan arrêté lundi 21 janvier à 17 heures, sur les 32 lettres déposées, neuf (9) émanent de présidents de partis politiques et vingt-trois (23) de prétendants indépendants, précise le ministère de l'Intérieur qui ajoute que "les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur".

NUMÉRO VERT DE LA GENDARMERIE NATIONALE : Plus de 10.000 appels reçus en 2018 à Oran

Quelque 10.002 appels sur le numéro vert de la gendarmerie nationale (10-55) ont été reçus à Oran incitant les unités relevant du groupement territorial de la gendarmerie d'Oran à procéder à 4.778 interventions sur le terrain, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Grâce à ces appels, 101 interventions «positives» ont été enregistrées et 120 individus arrêtés, a-t-on indiqué de même source qui a rappelé que cette

ligne est un moyen efficace permettant aux citoyens de s'informer, de demander secours, de dénoncer et de signaler des accidents de la circulation, des incendies, des agressions. Le recours à ce numéro a permis la récupération de plusieurs véhicules volés, l'arrestation d'auteurs et de personnes en délit de vol, la saisie d'armes blanches et des boissons alcoolisées. La ligne verte a été également utilisée plusieurs

fois pour porter assistance à des pêcheurs ou des migrants clandestins se trouvant en détresse au large de la mer. Elle a également permis de signaler et d'arrêter des passeurs préparant des opérations d'émigration clandestine par voie maritime. Des citoyens ont contribué, à travers leurs appels aux éléments de la gendarmerie, de réaliser des résultats positifs avec une intervention efficace et rapide, a-t-on souligné.